



AIM

Healthcare and
social benefits
for all



RAPPORT D'ACTIVITÉS

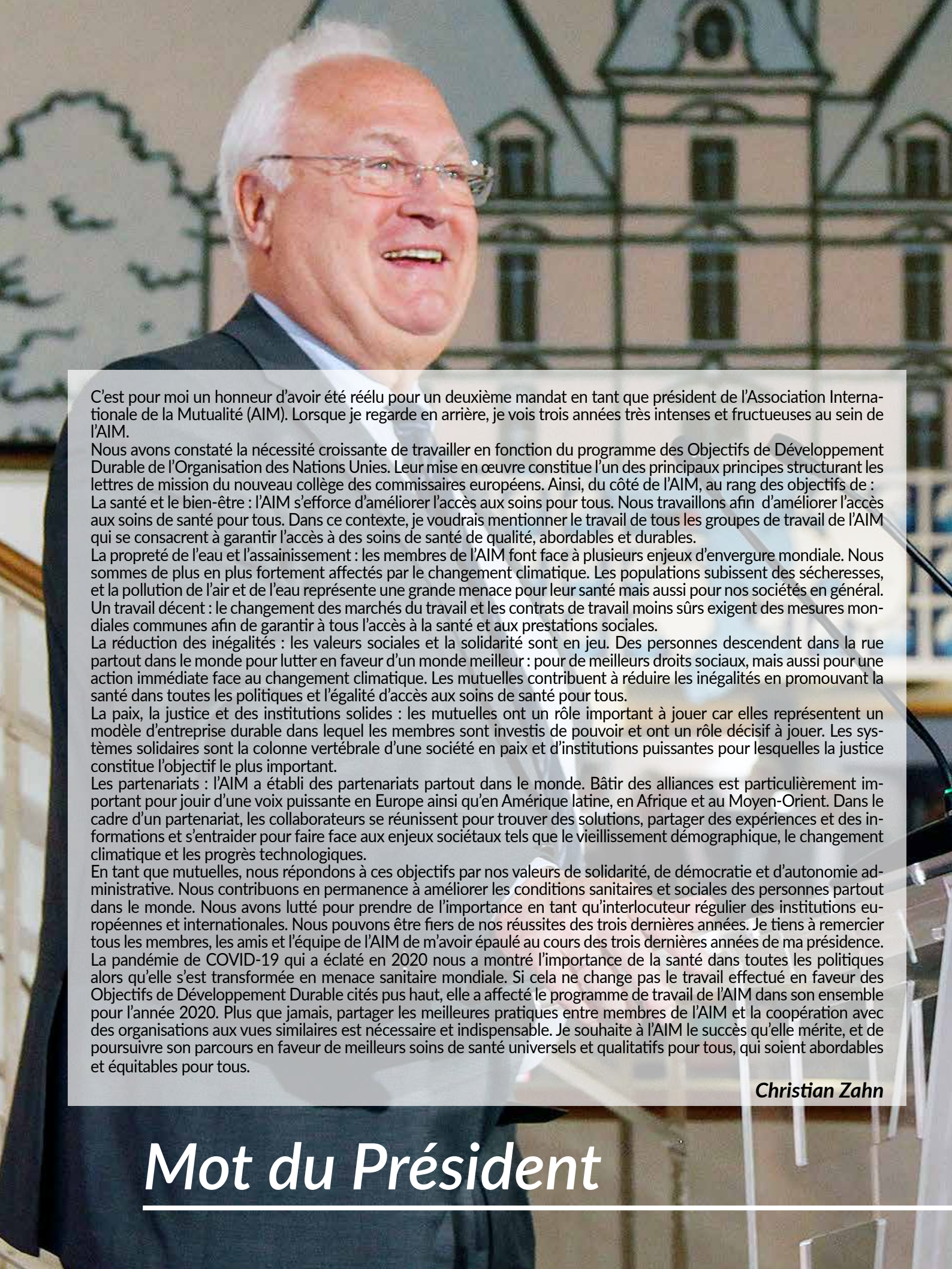
2017
2020

2017
2020

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Contenu

Mot du Président	3
Mot de la Directrивe	4
1. 2017-2020	5
1.1 Notre voix devient plus forte	6
1.2 Nouveaux membres	7
2. Groupes de travail	9
2.1 Affaires Européennes	10
2.2 Valeurs mutuelles	15
2.3 Produits pharmaceutiques et dispositifs médicaux	18
2.4 Prévention	24
2.5 Soins de longue durée	34
2.6 Lutte contre la fraude	37
3. Régions	39
3.1 Afrique et Moyen-Orient	40
3.2 Amérique Latine	46
4. Voyages d'études	48
4.1 Réformes de système de santé	49
4.2 Santé Digitale	50
5. Communications	51
6. Organes de l'AIM	54
7. Finances	59
8. Annexes	62
8.1 Photos de famille	63
8.2 Liste de publication	66
8.3 Crédits	68



C'est pour moi un honneur d'avoir été réélu pour un deuxième mandat en tant que président de l'Association Internationale de la Mutualité (AIM). Lorsque je regarde en arrière, je vois trois années très intenses et fructueuses au sein de l'AIM.

Nous avons constaté la nécessité croissante de travailler en fonction du programme des Objectifs de Développement Durable de l'Organisation des Nations Unies. Leur mise en œuvre constitue l'un des principaux principes structurant les lettres de mission du nouveau collège des commissaires européens. Ainsi, du côté de l'AIM, au rang des objectifs de :

La santé et le bien-être : l'AIM s'efforce d'améliorer l'accès aux soins pour tous. Nous travaillons afin d'améliorer l'accès aux soins de santé pour tous. Dans ce contexte, je voudrais mentionner le travail de tous les groupes de travail de l'AIM qui se consacrent à garantir l'accès à des soins de santé de qualité, abordables et durables.

La propreté de l'eau et l'assainissement : les membres de l'AIM font face à plusieurs enjeux d'envergure mondiale. Nous sommes de plus en plus fortement affectés par le changement climatique. Les populations subissent des sécheresses, et la pollution de l'air et de l'eau représente une grande menace pour leur santé mais aussi pour nos sociétés en général.

Un travail décent : le changement des marchés du travail et les contrats de travail moins sûrs exigent des mesures mondiales communes afin de garantir à tous l'accès à la santé et aux prestations sociales.

La réduction des inégalités : les valeurs sociales et la solidarité sont en jeu. Des personnes descendent dans la rue partout dans le monde pour lutter en faveur d'un monde meilleur : pour de meilleurs droits sociaux, mais aussi pour une action immédiate face au changement climatique. Les mutuelles contribuent à réduire les inégalités en promouvant la santé dans toutes les politiques et l'égalité d'accès aux soins de santé pour tous.


La paix, la justice et des institutions solides : les mutuelles ont un rôle important à jouer car elles représentent un modèle d'entreprise durable dans lequel les membres sont investis de pouvoir et ont un rôle décisif à jouer. Les systèmes solidaires sont la colonne vertébrale d'une société en paix et d'institutions puissantes pour lesquelles la justice constitue l'objectif le plus important.

Les partenariats : l'AIM a établi des partenariats partout dans le monde. Bâtir des alliances est particulièrement important pour jouir d'une voix puissante en Europe ainsi qu'en Amérique latine, en Afrique et au Moyen-Orient. Dans le cadre d'un partenariat, les collaborateurs se réunissent pour trouver des solutions, partager des expériences et des informations et s'entraider pour faire face aux enjeux sociétaux tels que le vieillissement démographique, le changement climatique et les progrès technologiques.

En tant que mutuelles, nous répondons à ces objectifs par nos valeurs de solidarité, de démocratie et d'autonomie administrative. Nous contribuons en permanence à améliorer les conditions sanitaires et sociales des personnes partout dans le monde. Nous avons lutté pour prendre de l'importance en tant qu'interlocuteur régulier des institutions européennes et internationales. Nous pouvons être fiers de nos réussites des trois dernières années. Je tiens à remercier tous les membres, les amis et l'équipe de l'AIM de m'avoir épaulé au cours des trois dernières années de ma présidence. La pandémie de COVID-19 qui a éclaté en 2020 nous a montré l'importance de la santé dans toutes les politiques alors qu'elle s'est transformée en menace sanitaire mondiale. Si cela ne change pas le travail effectué en faveur des Objectifs de Développement Durable cités plus haut, elle a affecté le programme de travail de l'AIM dans son ensemble pour l'année 2020. Plus que jamais, partager les meilleures pratiques entre membres de l'AIM et la coopération avec des organisations aux vues similaires est nécessaire et indispensable. Je souhaite à l'AIM le succès qu'elle mérite, et de poursuivre son parcours en faveur de meilleurs soins de santé universels et qualitatifs pour tous, qui soient abordables et équitables pour tous.

Christian Zahn

Mot du Président



Chers membres, chers collègues,

Nous nous approchons de la fin d'une période très intense de l'histoire européenne, et donc de l'histoire de l'AIM. Christian Zahn a rempli son second mandat en tant que président de l'AIM de 2017 à 2020. En raison de l'épidémie de COVID-19, lui ainsi que ses collègues du présidium ont accepté de prolonger leur mandat jusqu'au mois de novembre 2020.

L'Europe a été frappée par une vague de scepticisme et de populisme au cours des dernières années et, pour la première fois dans l'Histoire, les citoyens d'un pays ont pris la décision de quitter l'Union européenne. Cela s'est matérialisé en 2020.

Nous faisons encore face à une menace sanitaire mondiale qui a causé et continue de causer la mort de nombreuses personnes à travers le monde.

Au cours des trois dernières années, l'AIM a participé à de nombreuses activités au niveau européen mais aussi international. Avant l'apparition de la pandémie de COVID-19, nous pouvons souligner trois éléments marquants : la préparation du mémorandum pour ouvrir la voie à une nouvelle gouvernance européenne, l'organisation de la conférence de Lomé au Togo qui a engendré la publication de la « Plateforme de Lomé », et enfin la proposition d'un « modèle de juste tarification » pour les médicaments.

Le mémorandum rédigé à l'occasion des élections européennes résume les priorités de l'AIM pour le prochain mandat du nouveau Parlement européen et de la nouvelle Commission européenne. Il a été largement partagé et envoyé à la fois aux parlementaires et aux nouveaux commissaires. La plateforme de Lomé constitue un moyen de soutenir le mouvement mutualiste en Afrique et de proposer aux membres africains une plateforme pour promouvoir les valeurs mutualistes. Le modèle de juste tarification a été développé par le groupe de travail sur les produits pharmaceutiques afin de lutter contre la hausse des prix des médicaments et pour s'assurer que les assureurs de santé solidaires permettent un accès durable et abordable aux médicaments en Europe.

L'équipe s'est rapidement adaptée aux nouvelles circonstances engendrées par la pandémie de COVID-19. Nous avons ajusté notre programme de travail et publié une série de documents prenant en considération les circonstances particulières dont nous continuons de faire l'expérience aujourd'hui.

Je suis la directrice exécutive de l'AIM depuis juin 2019. Je suis heureuse de faire partie de la famille mutualiste et très fière de diriger une équipe aussi dévouée et motivée. L'AIM est au service de ses membres. Vos priorités sont nos priorités. À l'AIM, nous nous efforçons de promouvoir nos valeurs et de devenir le porte-parole principal des caisses d'assurance maladie et de sécurité sociale. Je vous remercie tous pour vos contributions des trois dernières années, que ce soit au sein des groupes de travail, lors d'événements, dans la préparation de prises de position ou dans le cadre de déclarations communes. L'équipe de l'AIM se réjouit de poursuivre son travail à votre service et de bâtir des alliances au niveau européen pour faire entendre une voix toujours plus forte aux niveaux européen et international.

Sibylle Reichert

Mot de la Directrice

INFO

STRATEGY =



1. 2017-2020



1.1 Notre voix devient plus forte

Au cours des trois dernières années, l'AIM a réussi à faire entendre les priorités de ses membres dans les arènes européenne et internationale. Pour ce faire, elle a souligné le rôle essentiel qu'elle occupe dans la garantie de l'accès aux soins de santé dans le future ainsi que son expertise en matière de couverture sanitaire et sociale abordable et accessible. Les mutuelles représentent un modèle de solidarité sociale auquel les citoyens européens sont attachés. Leur potentiel à éliminer les inégalités existantes en matière de santé et à améliorer les normes mondiales des soins de santé de même que leur gouvernance démocratique témoigne de cette solidarité.

L'objectif de l'AIM a donc consisté à maintenir la santé et l'accès aux soins et à la sécurité sociale au cœur de la politique sociale de l'UE. Nous avons réclamé un accès équitable aux soins de santé pour tous, ainsi que la réduction des inégalités existantes entre les États membres de l'UE. Pour atteindre ces objectifs, l'AIM a continué d'insister quant à la nécessité d'une meilleure promotion de la santé et d'une meilleure prévention des maladies dans le cadre d'une approche favorisant « la santé dans toutes les politiques ». Nous avons également plaidé en faveur de la prise en compte de l'impact des autres politiques sur la santé. Le coût croissant des produits pharmaceutiques et la pression engendrée sur les systèmes de santé nationaux a constitué une autre préoccupation majeure. C'est pourquoi l'AIM a consacré énormément d'énergie à développer un modèle de juste tarification des produits pharmaceutiques et l'a présenté en décembre 2019 (plus d'informations au chapitre « groupe de travail sur les produits pharmaceutiques »). L'innovation au sein des systèmes de santé s'est également trouvée au cœur de nos activités. Au-delà des nouveaux médicaments et des nouvelles technologies médicales, l'AIM a appelé les programmes de recherche européens à accélérer la réforme des systèmes de soins, améliorant ainsi leurs performances et leur efficacité. Comme lors des années précédentes, la reconnaissance des mutuelles de santé et de prestations sociales ainsi que leur contribution aux soins et à l'allocation de prestations sociales, de même que l'aboutissement des objectifs de développement durable ont figuré en tête de notre programme. L'AIM a appelé l'UE à reconnaître les spécificités des entreprises de l'économie sociale telles que les mutuelles et à leur permettre de participer au marché unique européen de la même manière que les autres entreprises. Nous avons souligné le caractère unique de notre approche non-lucrative comme modèle idéal de solidarité moderne et avons réclamé un système de réglementation et de taxation adéquat. Il s'agissait également d'un objectif dans le cadre de nos activités internationales. Dans les régions d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Amérique latine, l'AIM a travaillé et aidé ses membres à atteindre ou à maintenir un cadre législatif et financier adapté. Nous avons également mis en avant et fait valoir le rôle et le potentiel des mutuelles dans l'amélioration du taux de couverture sanitaire.



1.2 Nouveaux membres



APM

Associação Portuguesa
de Mutualidades

APM Redemut

L'APM, l'association portugaise des mutuelles, est une fédération d'associations mutualistes qui représente les intérêts de ses membres, déterminant la direction stratégique et les directives du mutualisme en tant que mouvement associatif de solidarité sociale garantissant à ses membres une protection sociale efficace à moindre coût.

En ce qui concerne l'utilité de ce mouvement, l'APM proclame quotidiennement le mutualisme comme solution efficace pour protéger les citoyens et promouvoir les synergies entre ses membres dans un esprit de partage et de coopération, qui a donné naissance au REDEMUT.

Le REDEMUT est un projet innovant, né de l'initiative des associations mutualistes qui constituent l'APM, avec pour objectif de promouvoir un réseau de services de santé et de protection sociale « de tous, avec tous et pour tous ».



Fédération des Mutuelles Professionnelles et Caisses de Solidarité

La Fédération des Mutuelles Professionnelles et Caisses de Solidarité (FMP/B) a été fondée en juin 2005. La fédération rassemble plus de 30 mutuelles professionnelles regroupées en 7 unions. En tant qu'organisation-cadre, son rôle constitue à représenter et à faciliter l'évolution de ses membres. Elle organise ainsi des réunions avec des autorités administratives afin de défendre les intérêts de la mutualité, met en commun ses expertises et ses expériences et contribue aux ateliers nationaux et aux échanges concernant la mise en application de l'assurance de santé universelle.



HIO

La vision du HIO est, à travers la mise en œuvre du système national d'assurance maladie (GHS), de faire en sorte que chaque citoyen chypriote bénéficie tout au long de sa vie d'un accès égal et sans entrave à des services de santé de haute qualité.

La mission du HIO est de mettre en œuvre le GHS, un système centré sur les personnes qui reflète la pensée moderne et qui repose sur les principes de solidarité sociale, de justice et d'universalité, tant en ce qui concerne les cotisations que la couverture.

Le GHS est un système de santé complet et financièrement viable qui vise à répondre aux attentes des citoyens chypriotes pour l'égalité d'accès aux traitements et la fourniture de soins de santé de haute qualité en utilisant, dans la meilleure façon possible, toutes les ressources disponibles.

InterMutuelles Assistance



Le Groupe IMA imagine, rassemble et met en œuvre des solutions d'assistance pour le compte de ses actionnaires et de ses clients : des entreprises françaises et internationales liées entre autres au monde de l'assurance. De l'aide d'urgence au soutien de ses bénéficiaires sur le long-terme, le Groupe IMA propose une gamme complète de produits et de services dans les domaines de la mobilité sûre (déplacements), du logement (habitat connecté), de la santé (mode de vie sain) ainsi que des relations avec la clientèle. Pour soutenir les bénéficiaires de nos actionnaires et de nos partenaires au quotidien et ce, où qu'ils se trouvent, le Groupe IMA s'est déployé à l'étranger et peut compter sur ses 14 branches. Étant donné que chaque pays est unique, les branches de l'IMA dans les marchés nationaux permettent une réelle compréhension des cultures et des attentes locales.



2. Groupes de travail



2.1 Affaires européennes

Le socle européen des droits sociaux

Le président Juncker a proposé la création d'un socle européen des droits sociaux qui prendrait en considération les réalités changeantes des sociétés européennes et les évolutions dans le monde du travail. L'AIM a participé à une vaste consultation publique en 2016 concernant ce socle européen des droits sociaux. L'AIM a été citée dans le document de la Commission européenne suite à l'évaluation de la consultation. Le socle des droits sociaux a été proclamé conjointement par le Parlement européen, le Conseil et la Commission le 17 novembre 2017 lors du sommet social pour des emplois et une croissance équitables de Göteborg. Depuis lors, l'AIM œuvre à la mise en application des principes du socle européen des droits sociaux, notamment l'accès à la protection sociale pour les travailleurs via une plateforme, la révision de la réglementation de l'UE sur la coordination de la sécurité sociale (réglementation 883/2004) mais aussi une Autorité européenne du travail. L'AIM a également travaillé en faveur du Numéro de sécurité sociale européen (NSSE). En décembre 2017, la Commission a publié une consultation publique afin de faciliter l'identification transfrontalière des personnes à des fins de coordination de la sécurité sociale. L'objectif consistait à assurer la vérification rapide et exacte de l'état de leur couverture d'assurance sociale. L'AIM a rappelé à la Commission européenne que le NSSE ne doit pas engendrer de coûts pour les systèmes de santé des différents États membres, et qu'il ne doit pas perturber les systèmes de santé. La Commission européenne a placé le projet en attente pour le moment.

En janvier 2020, la Commission européenne a publié une communication sur l'Europe sociale. Outre cette communication, une consultation intitulée « L'Europe sociale : donnez vos idées ! » a été lancée. Des acteurs concernés ont été invités à émettre des propositions concrètes sur la manière de mettre en œuvre le socle européen des droits sociaux. L'AIM a répondu à cette consultation.

Résultats:

- Consultation sur le socle européen des droits sociaux – Réponse de l'Association Internationale et européenne de la Mutualité (AIM) et sa mise en œuvre à partir de décembre 2016
- Participation et contribution orale de l'AIM à l'audition de la Commission européenne sur l'accès à la sécurité sociale le 15 décembre 2017 avec deux représentants de la DG EMPL
- Recommandation de l'AIM sur les systèmes « assurant la sécurité sociale dans des réalités professionnelles en pleine transition » en décembre 2019
- Participation à une consultation concernant la proposition de réglementation sur le NSSE.



La normalisation européenne des services de soins de santé

Le Comité européen de normalisation (CEN) a développé dans le secteur des soins de santé des normes se limitant aux dispositifs médicaux et aux applications de santé en ligne. Ces normes soutiennent soit la mise en application de la réglementation européenne, soit l'interopérabilité et l'efficacité des applications et de l'information concernant les TIC dans les soins de santé.

Au cours des dernières années, le CEN a toutefois favorisé le développement de normes encadrant le secteur des services de soins de santé. En 2017, il était attendu que la norme CEN/TC 403 (relative aux services en chirurgie esthétique et services en médecine esthétique non chirurgicaux) finalise une norme européenne concernant les procédures de médecine esthétique non chirurgicales. Deux autres comités techniques poursuivront le développement des normes suivantes dans le secteur des services de soins de santé : la norme CEN/TC 449 (relative à la qualité des soins aux personnes âgées) et la norme CEN/TC 450 (relative aux exigences minimales en matière d'implication des patients dans les soins centrés sur la personne).

Tous les acteurs européens (la Fédération européenne des hôpitaux – HOPE, le Comité Permanent des Médecins Européens – CPME, le Conseil des Dentistes Européens – CED, la Fédération Syndicale Européenne des Services Publics – FSESP, la Confédération Européenne des Syndicats – CES, la Plateforme européenne des institutions de protection sociale – ESIP, et l'AIM) invités en tant qu'observateurs ont exprimé de profondes inquiétudes vis-à-vis de l'élaboration de normes européennes en matière de services de soins. C'est pourquoi le CEN a créé un groupe cible sur le thème des services de soins afin de débattre et d'émettre des propositions en lien avec l'approche globale et méthodologique à adopter dans la normalisation du domaine des services de soins de santé.

En juillet 2017, l'AIM a rédigé une lettre commune avec d'autres organisations de soins de santé concernées, stipulant que la normalisation du secteur des soins de santé est la bienvenue en ce qui concerne les TIC et les questions techniques. Dans ce cas, la normalisation peut s'avérer très utile. L'AIM s'est opposée à une normalisation affectant les services de soins de santé et l'impact sur la sécurité des patients et la qualité des soins. Après des mois de plaidoyer intensif, le CEN n'a pas mis en place de groupe cible sur les soins de santé et a réduit son travail en matière de services de soins.

Résultats:

- Lettre commune de l'AIM, la HOPE, le CPME, le CED, la CES, et l'ESIP à l'attention du groupe cible sur les services de santé (HSFG) du CEN, réunions de Vienne des 21 et 22 mars 2017
- Lettre ouverte de l'AIM, la HOPE, le CPME, le CED, la FSESP, la CES et l'ESIP à l'attention du groupe cible sur les services de soins de santé (HSFG) du CEN en juillet 2017
- 2017 – Rencontres régulières du CEN/HSFG





La santé numérique et l'IA dans le domaine des soins de santé

Santé Numérique

L'AIM a répondu à une consultation publique émanant de la Commission européenne sur « la transformation de la santé et des soins dans le cadre du marché unique numérique » menée de juillet à octobre 2017.

Sur la base de cette consultation, l'AIM a rédigé une prise de position sur la communication de la Commission sur le thème « permettre la transformation numérique de la santé et des soins dans le cadre du marché unique numérique : autonomiser les citoyens et bâtir une société plus saine », publiée le 25 avril 2018. La Commission a adopté cette communication afin de développer un plan d'action dans le domaine de la santé numérique. Cette approche doit servir de base à une action européenne dans le domaine de la santé numérique au cours des années à venir. Elle doit notamment soutenir l'échange d'ordonnances en ligne et de dossiers numériques de patients, permettant l'échange transfrontalier de dossiers médicaux électroniques complets, la coordination volontaire dans le partage des données et des ressources pour la prévention des maladies et la recherche, et enfin la construction de compétences et l'échange d'innovations et de meilleures pratiques pour les autorités sanitaires.

Dans sa prise de position, l'AIM a insisté sur le fait que les patients ont besoin d'avoir le contrôle de leurs données de santé, ce qui signifie que le consentement des patients est nécessaire à chaque fois que leurs données sont recueillies, traitées et consultées. Ce contrôle inclut également le fait de savoir qui a eu accès à leurs données, de la manière la plus intuitive et la plus facile possible. L'AIM a salué les efforts entrepris par la Commission pour prendre en main la numérisation, notamment des dossiers numériques de patients contenant un résumé de l'état de santé du patient, les interventions antérieures, les ordonnances et les hospitalisations. Selon l'AIM, cela peut contribuer à des diagnostics plus rapides et précis mais aussi à déterminer l'intervention adéquate pour le patient. Concernant le remboursement, l'AIM a demandé à ce que la Commission s'assure que les applications mises à disposition ou utilisées au sein de l'UE se conforment aux conditions de la réglementation générale européenne sur la protection des données. Les applications à visée médicale ou thérapeutique doivent être classées dans la catégorie des dispositifs médicaux et relever du champ d'application de la réglementation sur ces dispositifs. L'AIM a proposé que la Commission promeuve un réseau volontaire pour que les États membres puissent échanger leurs opinions sur les pratiques nationales en matière de remboursement d'interventions numériques.

En juin 2019, l'AIM a rencontré le responsable adjoint du département chargé de la santé en ligne, le bien-être et le vieillissement de la DG CONNECT, concernant les dossiers médicaux électroniques afin de proposer son expertise et d'établir un échange.

L'AIM a également répondu à une consultation de l'OMS concernant « une stratégie globale pour la santé numérique » menée en avril 2019. Elle a mis en avant le fait que les acteurs sur le terrain de la santé ne sont pas cités dans la liste des parties prenantes identifiées dans les objectifs stratégiques, notamment les assureurs de santé à but non lucratif tels que les membres de l'AIM. Ces derniers sont souvent absents des listes bien qu'ils occupent un rôle essentiel. Il est important d'inclure toutes les personnes impliquées dans les soins de santé.

En mai 2019, l'AIM a également contribué au plan d'action de la chaîne de valeur stratégique sur la santé intelligente de la DG GROW, auquel l'AIM a été convié en tant que seule organisation n'étant pas issue de l'industrie.

Fin 2020, l'AIM publiera une prise de position actuellement en préparation sur le partage des données de santé. L'un des principaux enjeux concerne le débat sur le partage des données de santé avec l'industrie. Un autre sujet de taille est la création d'un espace européen des données de santé. Ce document sera envoyé au conseiller chargé du numérique du cabinet de la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, qui souhaite vivement le recevoir.



L'intelligence artificielle dans le domaine des soins de santé

L'AIM a également contribué à deux consultations de la Commission européenne qui ont été publiées le 19 février 2020 : il s'agissait d'une consultation concernant une stratégie européenne des données, et d'une consultation concernant le livre blanc sur l'intelligence artificielle (IA).

Après la publication de sa prise de position sur l'intelligence artificielle dans le domaine des soins de santé, l'AIM a participé sur invitation de la Commission européenne à un atelier organisé par le groupe d'experts sur l'IA dans les soins de santé, le 21 avril 2020. Le groupe d'experts sur l'IA a mis au point des recommandations politiques et d'investissement sur l'IA. Une annexe sur l'IA dans le domaine des soins de santé a été publiée en juillet 2020 parallèlement à ces recommandations. L'AIM a commenté cette annexe.

Résultats:

- Consultation publique de la Commission européenne sur « la transformation de la santé et des soins dans le marché unique numérique », juillet – octobre 2017
- La transformation numérique doit appuyer les systèmes de santé solidaires – Prise de position de l'AIM sur les soins de santé numériques
- Consultation de l'OMS sur « une stratégie globale pour la santé numérique », avril 2019
- Contribution de l'AIM au plan d'action de chaîne de valeur stratégique sur la santé intelligente de la DG GROW, mai 2019
- Prise de position de l'AIM sur l'intelligence artificielle dans le domaine des soins de santé
- Réponse de l'AIM à la consultation concernant une stratégie européenne des données de santé
- Réponse de l'AIM à la consultation concernant le livre blanc sur l'IA

Les élections européennes

En 2018, l'AIM a préparé un mémorandum en vue des élections européennes qui se sont déroulées en mai 2019. L'AIM a rédigé des recommandations pour une Europe plus sociale et en meilleure santé réparties en cinq domaines prioritaires : occuper un rôle essentiel dans la prévention, contribuer à un accès durable aux produits pharmaceutiques, encourager l'innovation dans les soins de santé, adopter une perspective internationale et reconnaître les mutuelles de soins de santé en tant qu'acteurs de l'économie sociale. Le mémorandum a été présenté au commissaire européen alors chargé de la santé, Vytenis Andriukaitis, et au conseil d'administration de l'AIM en novembre 2018.

Résultats:

- Mémorandum de l'AIM – La santé au cœur d'une Europe sociale
- Vidéo – Le mémorandum de l'AIM en vue des élections
- Rencontre avec le département de Sylvain Giraud pour présenter le mémorandum



Événement public

L'AIM, en collaboration avec EuroHealthNet, l'Association Européenne des Etudiants Médecines) EMSA, le Conseil Européen des Dentistes - CED, le Forum Européen des Patients (EPF), la Fédération Européenne des Hôpitaux (HOPE), le Conseil Permanent des Médecins Européens (CPME), le Groupe Pharmaceutique de l'Union Européenne (PGEU) et la Plateforme Européenne de la Protection Sociale (ESIP), a organisé un événement public au Parlement européen. Cette rencontre, animée par les eurodéputés Peter Liese (EPP) et Sara Cerdas (S&D) a réuni environ 80 participants. Elle s'est articulée en deux tables rondes. Les participants ont mis en lumière les plus grands enjeux en matière de soins de santé pour les années à venir, et la nécessité d'une collaboration européenne pour y faire face. Cet événement constituait également l'opportunité de montrer que la communauté de la santé est unie et prête à prendre la parole d'une seule voix en tant que collaborateur fiable des institutions de l'UE.

Résultat:

- 9 octobre 2019 – « UE 2019-2024 : A la recherche de champions européens ! »



Les recommandations de l'AIM face à la pandémie

Concernant la pandémie qui a éclaté en février 2020 en Europe, l'AIM a rédigé un document intitulé « Seule la solidarité nous permettra de venir à bout des pandémies », qui renferme des recommandations concernant le rôle de l'UE dans le domaine de la santé, le rôle des États membres ainsi que des recommandations dans les domaines des produits pharmaceutiques, de la santé numérique, de la prévention et des soins de longue durée. Un comité de travail de l'AIM a été mis sur pied pour appuyer la rédaction de ce document. Les recommandations de l'AIM seront publiées lors de l'assemblée générale de l'AIM qui aura lieu en novembre 2020.



2.2 Valeurs mutuelles

Une stratégie pour la promotion des mutuelles dans le cadre de l'économie sociale

Le groupe de travail sur les mutuelles a longtemps plaidé en faveur d'un statut européen des mutuelles (SEM). Dans la mesure où aucun statut européen des mutuelles n'a été créé jusqu'ici, l'AIM a décidé de collaborer avec d'autres acteurs de l'économie sociale. L'objectif consiste à promouvoir la reconnaissance juridique du modèle mutualiste et des entreprises de l'économie sociale, leurs valeurs et leurs principes au niveau européen.

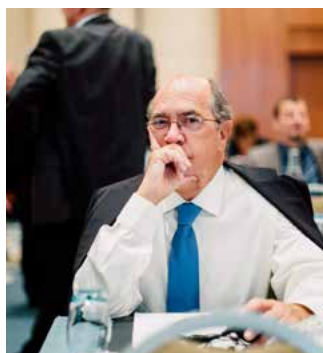
Dans un premier temps, l'AIM a organisé un événement sur l'économie sociale à Bruxelles le 8 mars 2018 au Comité Économique et Social européen (CESE). Au cours de cet événement, la discussion a porté sur les obstacles aux activités transfrontalières des mutuelles, qui ne devraient pas (seulement) être portés à l'attention des responsables politiques à Bruxelles, mais devraient être traités en créant une jurisprudence par le biais d'une action en justice.

À cet égard, un nouveau rapport sur la nécessité d'adopter une nouvelle notion de basse profitabilité rédigé par une professeur associée à l'Université de la Sorbonne à Paris, a été abordé. Ce rapport indique que l'article 54 du Traité de fonctionnement de l'Union européenne (TFUE), qui codifie la liberté d'établissement des entreprises, se référerait seulement aux organisations à but lucratif et aux organisations à but non-lucratif. Les mutuelles, qui ont la particularité de redistribuer tout profit à leurs membres, ne semblent pas être couvertes par cette définition dans l'article 54. Ce rapport et le travail de l'AIM s'y rapportant ont piqué l'intérêt de la Commission européenne, ce qui a engendré de nombreuses rencontres et échanges avec elle.

En mai 2017, l'AIM a posé sa candidature afin de devenir membre du groupe d'experts sur l'économie sociale et les entreprises de l'économie sociale de la Commission européenne (GECES) et a été reçue. Ce groupe aide la Commission à la mise en application de la juridiction en place dans l'UE, des programmes et des politiques concernant les entreprises de l'économie sociale.

Résultats:

- Événement de l'AIM sur l'économie sociale et son accès au marché interne, 8 mars 2018
- Accès au statut de membre du groupe d'expertise sur l'économie sociale et les entreprises sociales de la Commission européenne (GECES), mai 2017





La gouvernance des mutuelles

L'AIM a organisé un événement avec le membre espagnol Divina Pastora à Valence le 28 septembre 2018 afin de promouvoir les mutuelles. Le sujet était « la gouvernance des mutuelles ». Les membres de l'AIM ont abordé avec CIRIEC-Espagne (centre international de recherche et d'information sur l'économie publique, sociale et coopérative) les principes et les enjeux majeurs des mutuelles concernant la gouvernance. La responsable du département des autorisations et du système de gouvernance de la DG des assurances et des caisses de retraite en Espagne, a présenté la gouvernance des mutuelles et les normes internationales communes. Des membres de l'AIM de France, d'Espagne, du Portugal, de Slovénie et de Belgique ont présenté leurs problématiques. Il a été convenu d'organiser davantage d'événements concernant les mutuelles et le pacte Solvabilité II.

Le 29 mars 2019, l'AIM a participé à une réunion d'experts avec le département de l'économie sociale de la DG GROW de la Commission européenne afin d'aborder l'enjeu des mutuelles. La Commission a déclaré que la problématique des mutuelles figurait assez haut dans son programme. L'AIM a fait appel à un avocat afin d'examiner les possibilités juridiques pour obtenir la reconnaissance des mutuelles. Avec la Commission et cet avocat, l'AIM a développé une note libre proposant des possibilités pour une reconnaissance juridique potentielle des sociétés mutualistes au niveau européen. L'une des options consistait à ne plus rechercher l'acceptation d'une telle solution par tous les États membres, mais d'avancer seulement avec les États membres qui souhaitent progresser ensemble sur cette initiative. Cette initiative est appelée « procédure de coopération renforcée » et doit être validée par au moins neuf États membres. Une telle procédure a pour objectif « (...) de poursuivre les objectifs de l'Union, protéger ses intérêts et renforcer son processus d'intégration ». L'outil de coopération renforcée permet aux États membres d'évoluer à des allures différentes vers des objectifs différents de ceux figurant en dehors du cadre de coopération renforcée. Cette procédure est destinée à surmonter la paralysie dans les cas où une proposition est bloquée par un seul pays ou un petit groupe de pays qui ne souhaitent pas prendre part à l'initiative. En revanche, cela ne permet pas une extension des pouvoirs en dehors de ceux autorisés par les traités européens. Il a été convenu d'utiliser un groupe de 14 pays de l'UE existant d'ores et déjà, actif dans le développement de l'économie sociale aux niveaux national et européen. Ce groupe pourrait répondre à la demande visant à développer un cadre légal des mutuelles/associations (puisque'il s'agit des deux groupes essayant d'obtenir un statut).

Résultats:

- Événement de l'AIM – Divina Pastora sur la gouvernance des mutuelles à Valence, 28 septembre 2018
- Réunion d'experts avec la Commission et un expert légal, 29 mars 2019
- Note libre concernant une proposition en faveur d'un cadre juridique potentiel pour une nouvelle initiative européenne pour les sociétés mutualistes, juin 2019





Social Economy Europe

Social Economy Europe a préparé un plan d'action sur l'économie sociale. Ce plan devait être adopté en juillet 2018 et puis présenté à la Commission européenne. L'AIM a participé activement à ce document et à divers événements organisés par Social Economy Europe.





2.3 Produits pharmaceutiques et dispositifs médicaux

L'Évaluation des technologies de santé (ETS)

L'AIM s'est trouvée très impliquée dans les discussions concernant la proposition de la Commission européenne sur l'Évaluation des technologies de santé (ETS). La proposition a été émise en janvier 2018. La caractéristique la plus remarquable du projet de la Commission est qu'elle prévoit une évaluation scientifique commune européenne obligatoires des aspects cliniques des technologies de santé. Une fois réalisées, ces évaluations ne pourront être effectuées à nouveau au niveau national. D'autres aspects (notamment l'évaluation économique) doivent demeurer un exercice national, bien qu'une coopération volontaire à ce sujet au niveau européen soit possible.

L'AIM soutient l'objectif général de la proposition sur l'ETS visant à améliorer la collaboration européenne dans le domaine. L'AIM a mis en avant des conditions à cet égard. Elle estime que les évaluations scientifiques européennes obligatoires des aspects cliniques ne peuvent être possibles que si les États membres ont la possibilité de réaliser des évaluations cliniques supplémentaires selon leur contexte spécifique. Davantage de clarté est nécessaire dans la réglementation concernant le calendrier des évaluations cliniques communes. Le cadre méthodologique utilisé doit être défini dans la réglementation, de même que la transparence des résultats des évaluations et des données utilisées doit être assurée. En outre, la consultation des acteurs aux étapes cruciales avant et après les évaluations est indispensable. Les appels de l'AIM en faveur de meilleures clauses pour les évaluations cliniques communes ont été entendus par le Parlement dans sa prise de position sur le sujet. L'implication plus étendue des parties prenantes n'est toutefois pas assurée à ce stade.

L'AIM a organisé de nombreuses rencontres avec les principaux acteurs du dossier. Nous avons été invités à une réunion au Parlement européen aux côtés d'autres associations du domaine des soins de santé afin d'exprimer nos opinions concernant la proposition de la Commission. Des discussions bilatérales entre l'AIM et des cabinets d'eurodéputés individuels en ont découlé. En avril 2018, l'AIM a aussi été invitée à présenter ses opinions au commissaire chargé de la santé, Vytenis Andriukaitis. Outre son travail sur la proposition juridique concernant l'ETS, l'AIM s'est également impliquée dans divers réseaux d'ETS. L'AIM a fait valoir les perspectives de ses membres concernant la coopération européenne dans le cadre de l'ETS dans l'EUnetHTA, un réseau mettant en lien les agences publiques d'ETS, les institutions de recherche et les ministères de la Santé, permettant un véritable échange d'informations et un soutien des décisions politiques des États membres sur la valeur thérapeutique des produits pharmaceutiques. Le Réseau d'ETS de la Commission européenne est un réseau plus resserré, réunissant uniquement des agences d'ETS issues des États membres et dont la Commission européenne préside les réunions. L'AIM fait partie du groupement d'acteurs consultés dans le cadre des activités du Réseau.

Résultats:

- Février 2018 – Prise de position de l'AIM sur la proposition de projet de la Commission sur l'ETS
- Mars 2018 – Rencontre commune avec la rapporteuse sur la proposition concernant l'ETS, et des ONG des soins de santé au Parlement européen
- Mars 2018 – Réunion bilatérale avec le groupe S&D
- Avril 2018 – Réunion bilatérale entre l'AIM et le cabinet de la contre-rapporteuse de la proposition sur l'ETS de ALDE/Renew Europe pour la commission ENVI
- Avril 2018 – Rencontre entre l'AIM et le commissaire européen en charge de la Santé et la Sécurité alimentaire Vytenis Andriukaitis concernant la proposition de la Commission européenne sur l'ETS
- Juin 2018 – Prise de position de l'AIM sur la proposition de la Commission d'une réglementation sur l'ETS et projet de rapport de la commission ENVI du Parlement sur la même proposition
- Octobre 2018 – Prise de position de l'AIM concernant le vote du Parlement européen sur la proposition sur l'ETS



La tarification juste des produits pharmaceutiques

En décembre 2019, l'AIM a mis au point et émis face au Parlement européen une proposition concernant un modèle européen de calcul du prix maximum pour les produits pharmaceutiques dans l'UE. La rédaction de cette proposition a été inspirée par les tendances actuelles en matière de prix des produits pharmaceutiques. Il y a une augmentation en termes de prix absolu des produits, principalement pour les produits traitant l'oncologie et les maladies rares. Cette augmentation s'accompagne de doutes quant à la véritable valeur thérapeutique ajoutée de ces produits par rapport à ceux déjà présents sur le marché. En outre, les prix élevés limitent l'accès dans les pays qui n'ont pas les moyens de se procurer ces traitements. Enfin, il est difficile de comprendre la structure du prix de tels produits, ou plus exactement, il est difficile de déterminer la part consacrée à la recherche et au développement (R&D). Pour faire face à ce problème, l'AIM a mis au point une proposition visant à établir une méthode de calcul du juste prix des produits pharmaceutiques. Une telle méthode prendrait en considération des aspects tels que la R&D réelle, le nombre de patients, les coûts de production et les frais généraux, les ventes et les informations médicales, les bénéfices avant taxation, et un bonus innovation pour récompenser une valeur thérapeutique ajoutée. L'événement de lancement au Parlement européen a réuni dans une salle comble environ 50 participants issus d'organisations de soins de santé à travers l'Europe ainsi que d'institutions européennes pour aborder les enjeux du modèle actuel de tarification des produits pharmaceutiques et des solutions potentielles.

La proposition de l'AIM a attiré l'attention de journalistes, d'acteurs concernés et de responsables politiques à Bruxelles. Cela s'explique car la prise de position de l'AIM représente une proposition concrète pour mieux réglementer la manière dont les prix des produits pharmaceutiques sont déterminés dans un contexte où un nombre croissant d'États membres éprouve des difficultés à se procurer de nouveaux médicaments contre le cancer et les maladies rares. Un autre facteur de succès réside dans le fait que la proposition a été lancée seulement quelques jours après l'entrée en fonction de la nouvelle commissaire européenne en charge de la Santé et la Sécurité alimentaire, qui doit contribuer à assurer l'approvisionnement en médicaments abordables. Il s'agit d'une proposition claire soumise seulement quelques jours après sa prise de poste. Depuis décembre 2019, l'AIM est impliquée dans une série d'activités visant à promouvoir davantage le modèle, notamment avec la rédaction d'un plan d'action, l'appel à des acteurs des soins de santé et des institutions européennes ainsi que la poursuite du développement du modèle en question.

Résultats:

- Septembre 2017 – Prise de position de l'AIM sur la juste tarification des médicaments
- Décembre 2019 – Proposition de l'AIM d'un modèle européen de tarification des médicaments pour des prix justes et transparents
- Décembre 2019 – Lancement de la proposition de l'AIM d'un modèle européen de tarification des médicaments pour des prix justes et transparents face au Parlement européen
- Juillet 2020 – publication des recommandations européennes de l'AIM et de 11 autres organisations de santé publique concernant la juste tarification des produits pharmaceutiques





La stratégie pharmaceutique européenne

L'AIM est profondément investie dans la création et l'adoption d'une stratégie pharmaceutique européenne, un dossier primordial au sein de l'actuel collège des commissaires. En juin 2020, la Commission européenne a publié une feuille de route et ouvert une consultation publique en faveur de la stratégie pharmaceutique européenne. La feuille de route établit ses ambitions pour l'avenir des marchés pharmaceutiques afin d'assurer l'approvisionnement de l'Europe en médicaments sûrs et abordables et d'encourager l'industrie pharmaceutique européenne à rester une pionnière de l'innovation. Dans le cadre de sa réaction à ces premières étapes, l'AIM a fait savoir que la stratégie européenne devrait être la première et principale stratégie européenne ; une stratégie qui façonne l'industrie pharmaceutique pour une meilleure santé publique en Europe, se concentrant sur quatre objectifs principaux : assurer l'accès à des médicaments abordables pour tous, en incluant notamment le principe de juste tarification ; assurer l'approvisionnement en médicaments pour les patients à travers l'Europe ; mettre sur le marché des thérapies nécessaires aux systèmes de santé ; exploiter l'enjeu des données du monde réel pour obtenir de meilleurs produits pharmaceutiques.

L'AIM a également organisé une série de discussions avec des officiels de la Commission européenne concernant la stratégie pharmaceutique, notamment avec la commissaire européenne chargée de la Santé et de la Sécurité alimentaire et la directrice générale adjointe chargée de la Santé et de la Sécurité alimentaire.

Résultats:

- Juin 2020 – Publication de la réaction de l'AIM à la publication de la feuille de route concernant la stratégie pharmaceutique européenne
- Juin 2020 – Rencontre avec le directeur général adjoint chargé de la Santé et de la Sécurité alimentaire
- Juillet 2020 – Publication des recommandations de l'AIM concernant la stratégie pharmaceutique européenne
- Septembre 2020 – Dépôt de la réponse de l'AIM à la consultation publique concernant la stratégie pharmaceutique européenne





Les relations avec l'Agence européenne des médicaments

L'AIM s'est impliquée dans des discussions multilatérales avec l'Agence européenne des Médicaments (AEM) aux côtés de la plateforme européenne des institutions de protection sociale (ESIP), le MEDEV ainsi que le Mécanisme pour un accès coordonné (MoCA). Ces réunions ont représenté l'opportunité pour les payeurs et l'AEM, deux acteurs majeurs de la mise sur le marché des produits, de se réunir et d'aborder des enjeux d'intérêt commun. Il s'agissait également d'une occasion d'évaluer la manière de mettre en synergie les différents aspects de l'arrivée d'un produit sur les marchés. Suite aux discussions ayant pris place lors de la réunion, l'AEM a publié un guide d'entente commune sur la formulation des indications thérapeutiques des produits. Compte tenu de ses appels à l'AEM, l'AIM a répondu à la consultation publique de l'Agence concernant sa stratégie jusqu'en 2025. L'AIM a demandé le renforcement des preuves au moment de l'autorisation de mise sur le marché, des conditions strictes concernant le suivi des performances thérapeutiques par les entreprises et la prise en considération de l'impact sur les établissements de soins de santé / le processus de traitement du patient dans son ensemble. L'AIM a suggéré à l'AEM d'entreprendre une réflexion sur la mise en place d'une structure de travail permanente et d'un processus d'échange d'informations entre l'AEM et les payeurs avec des objectifs, un programme et des responsabilités pertinents.

Output:

- Septembre 2017 – Rencontre de l'AEM et de la communauté des payeurs à Londres
- Juin 2019 – Rencontre de l'AEM et de la communauté des payeurs à Amsterdam
- Juin 2019 – Réponse de l'AIM à la consultation publique de l'AEM sur la science à vocation réglementaire en 2025
- Août 2020 – Réponse de l'AIM à la stratégie du réseau des Agences européennes des médicaments jusqu'en 2025





La transparence des prix

L'AIM est membre du réseau de partenaires de la collaboration EURIPID. La collaboration EURIPID est une coopération volontaire et sans but lucratif entre les pays européens visant à élaborer et à entretenir une base de données renfermant des informations sur les prix et les réglementations tarifaires nationales des produits médicaux dans un format normalisé. Des pays hors-Europe participent aussi à cette base de données : Israël, Norvège, Suisse... À l'occasion de sa participation à la première réunion du réseau d'acteurs de l'EURIPID, l'AIM a rédigé et présenté une déclaration en faveur de la poursuite de la collaboration EURIPID.

Cette déclaration a souligné le fait qu'EURIPID doit contribuer à aboutir à une meilleure transparence en général. En effet, à ce stade, la base de données d'EURIPID ne collecte que des listes de prix de médicaments officielles, alors que de nombreux États membres bénéficient actuellement de remises confidentielles, ce qui diminue la fiabilité de la base de données. Pour l'AIM, la base de données d'EURIPID doit inclure les prix nets réels, ce qui prendrait en compte toutes les ristournes octroyées par les entreprises. Les modalités de calcul devraient être accessibles aux parties intéressées. L'AIM a également appelé au partage et à l'accessibilité de la base de données d'EURIPID à davantage d'acteurs que les seules autorités des États membres.

L'AIM participe à l'axe de travail de la collaboration EURIPID sur la transparence et est en contact avec les dirigeants du projet afin d'améliorer l'accès au contenu de la base de données.

En mai 2019, l'AIM a publié un communiqué de presse à l'occasion du débat et de l'adoption par l'Organisation mondiale de la Santé d'une résolution sur la transparence des prix, de la R&D, des coûts, de l'état du brevet, des chaînes d'approvisionnement et des coûts marketing des produits pharmaceutiques. Dans son communiqué, l'AIM a demandé l'adoption d'une résolution ambitieuse, alors que de nombreux États membres ont tenté de diluer les ambitions du texte initial. La résolution a finalement été adoptée fin mai 2019. Le texte final appelle toujours à la transparence des marchés pharmaceutiques mais malheureusement, il ne se concentre que sur la transparence des prix et ne tient pas compte des coûts de R&D.

Résultats:

- Avril 2019 – Déclaration de l'AIM à l'occasion de la réunion des acteurs d'EURIPID
- Avril 2019 – Participation à la réunion des acteurs d'EURIPID
- Mai 2019 – Communiqué de presse de l'AIM à l'occasion du débat et de l'adoption par l'OMS de la résolution intitulée « améliorer la transparence des marchés des médicaments, des vaccins et d'autres produits sanitaires »





L'extension de l'étiquetage d'anciens produits médicaux

En 2018, la Commission européenne a lancé une initiative d'extension de l'indication des médicaments. Ce cadre a pour objectif d'apporter de l'aide aux acteurs à but non lucratif possédant les données et les explications scientifiques nécessaires pour justifier le repositionnement d'un produit médical spécifique avec pour objectif d'ajouter ces nouvelles indications à l'étiquette du produit. Cette initiative vise à confirmer les nouvelles indications de médicaments existants dans les cas où l'industrie ne serait pas prête à engager les études nécessaires à l'extension de l'étiquetage de produits médicaux spécifiques. Ce cadre de repositionnement vise à donner des conseils aux organisations à but non lucratif disposant d'une expertise juridique limitée mais cherchant tout de même l'extension de l'étiquetage des produits pharmaceutiques. La Commission européenne a lancé la phase pilote du projet en juillet. L'AIM fait partie du groupe d'observation du repositionnement chargé d'émettre des conclusions sur les aspects pratiques de la mise en œuvre du cadre de repositionnement, de promouvoir l'interaction, d'informer des enjeux, des réussites et des opportunités du cadre et de formuler des recommandations pour faciliter la coopération entre les parties.

Résultat:

- Juillet 2019 - Participation à la réunion du cadre de repositionnement





2.4 Prévention

Le marketing

Le groupe de travail sur la prévention a continué d'œuvrer à la révision de la directive Services de médias audiovisuels avec une vaste coalition d'ONG dédiées à la santé.

Le 25 mai 2016, la Commission a adopté une proposition de révision de la directive Services de médias audiovisuels. Celle-ci inclut des dispositions concernant la communication commerciale au sujet des aliments riches en graisses, en sucres et en sels et des boissons alcoolisées à l'attention des enfants et des mineurs. La coalition DSMA a envoyé une lettre aux eurodéputés de la commission responsable (CULT), soulignant l'importance de règles effectives pour limiter l'exposition au marketing nuisant à la santé. Elle a réclamé des restrictions de la publicité aux heures de grande écoute mais aussi autour des sponsors et du placement de produits afin de protéger les mineurs et de donner les moyens nécessaires aux parents pour éduquer leurs enfants à des modes de vie sains. Des amendements ont également été avancés lors du vote à la commission ENVI : certains ont été adoptés. En outre, l'AIM a cosigné une lettre ouverte commune à l'attention des ministres, soulignant le fait que la révision de la DSMA représente une occasion de réduire l'exposition des enfants européens à des publicités pour des produits pouvant nuire à leur santé (produits néfastes à la santé), et que cette opportunité ne peut être manquée par les gouvernements. L'AIM a plaidé auprès des institutions européennes pour influencer les trilogues.

La coalition travaille à présent sur une proposition de directive européenne concernant la publicité en direction des enfants pour les boissons alcoolisées et la nourriture malsaine. Cette proposition sera présentée face à la nouvelle Commission européenne et d'autres institutions.

Résultats:

- 2017 - Lettres communes et propositions d'amendements de la directive Services des médias audiovisuels





L'étiquetage de l'alcool

En collaboration avec une vaste coalition d'ONG, l'AIM a sensibilisé et plaidé auprès de la Commission en faveur d'un étiquetage correct des produits alimentaires alcoolisés et non-alcoolisés.

En mars 2017, la Commission européenne a publié un rapport déclarant clairement qu'aucun motif objectif n'avait été identifié pouvant justifier l'absence d'informations concernant les ingrédients et les informations nutritionnelles des boissons alcoolisées. La Commission européenne a donné un an aux producteurs d'alcool pour présenter une proposition d'autoréglementation qui couvre le secteur des boissons alcoolisées dans son ensemble. En mars 2018, l'industrie a présenté une proposition d'autoréglementation. Celle-ci n'est pas parvenue à produire une approche uniforme pour le secteur entier, présentant au contraire des annexes spécifiques pour chaque secteur. En outre, la proposition laisse la décision du mode de présentation des informations aux opérateurs du secteur alimentaire responsables de l'information alimentaire.

L'AIM, aux côtés de la vaste coalition d'autres ONG menée par Eurocare, a sensibilisé sur les réseaux sociaux et plaidé auprès de la Commission en soulignant l'inadéquation de la proposition. Une déclaration de presse commune a été publiée le 5 juin 2019.

Résultat:

- Mars 2017 - Déclaration de presse commune - L'industrie des spiritueux redouterait-elle ses propres ingrédients ?





La vaccination

Début décembre 2017, l'AIM a organisé un séminaire sur la réticence à la vaccination. L'OMS, la Commission européenne, le Comité permanent des médecins européens (CPME), Vaccines Europe et l'AIM se sont réunis afin d'aborder l'un des plus grands enjeux de santé publique du 21ème siècle. L'AIM a publié un communiqué de presse sur l'événement et une prise de position sur la réticence à la vaccination (liens en anglais).

L'AIM est également devenue partenaire officiel de l'action commune pour la vaccination. Le groupe de travail a décidé de s'impliquer sur les axes de travail 4, 5 et 8 de l'action commune. Au sujet de la vaccination, une enquête a été envoyée aux membres en fonction de leur rôle spécifique dans l'immunisation.

L'AIM a organisé une enquête afin de se familiariser avec l'opinion et le rôle de ses membres face à la vaccination. Cette enquête a servi de base à la prise de position de l'AIM sur la problématique publiée en avril 2020 durant la semaine de la vaccination.

Résultats:

- Décembre 2017 – L'AIM organise un séminaire sur la réticence à la vaccination
- Janvier 2018 – L'AIM répond à la consultation pour une coopération renforcée contre les maladies évitables par la vaccination
- Relations publiques – La réticence à la vaccination, une menace de santé publique à traiter par une collaboration multilatérale
- Prise de position – La collaboration européenne sur la vaccination vue par l'AIM
- Décembre 2018 – L'AIM devient partenaire officiel de l'action commune de la Commission pour la vaccination
- Novembre 2019 – L'article « L'AIM réclame une action européenne concernant la réticence à la vaccination » est publié dans les European Files (numéro de novembre, n° 60)
- Avril 2020 – Prise de position de l'AIM sur la vaccination





La santé dans toutes les politiques

En juin 2018, l'AIM a adopté une déclaration sur la santé dans toutes les politiques. Dans sa déclaration, l'AIM appelle les politiques des États membres et les réglementations européennes à aborder tous les facteurs déterminants de la santé en améliorant la coopération intersectorielle pour l'élaboration comme pour la mise en application des politiques. Pour que cette coopération intersectorielle fonctionne, l'AIM souligne la nécessité de modèles de financement pour faciliter l'engagement à long terme, de même qu'un financement transversal. En outre, le document souligne l'importance d'un engagement au niveau local, d'approches ascendantes et du changement d'état d'esprit nécessaire face à la perception de la santé. La prévention des maladies doit être priorisée de même que la gestion des maladies chroniques et l'intervention précoce. Les recommandations sur l'amélioration des connaissances en matière de santé et le calcul des résultats de santé sont également compris dans le document. Enfin, l'AIM souligne le potentiel des approches basées sur les paramètres et des big data dans le développement d'actions et de politiques sanitaires plus efficaces. Dans le contexte de l'adoption de cette déclaration, l'AIM s'est réunie avec les membres du comité d'examen de la réglementation chargé de vérifier l'étude d'impact de toutes les nouvelles lois ou révisions de l'UE. L'échange a permis une meilleure compréhension de la manière dont l'impact sur la santé est calculé, et une sensibilisation à la nécessité d'assurer la santé dans toutes les politiques.

Résultats:

- Juin 2018 – Déclaration sur la santé dans toutes les politiques
- Juillet 2018 – Réunion avec les membres du comité d'examen de la réglementation





La nutrition

En décembre 2017, l'AIM a répondu à la consultation sur l'initiative visant à limiter la consommation d'acides gras trans industriels dans l'UE. À cette occasion, l'AIM a publié une prise de position ainsi qu'une vidéo sur le sujet (liens en anglais). La prise de position de l'AIM appelle la Commission européenne à mettre en place une limite à la présence d'acides gras trans industriels dans les aliments préemballés ou non au moyen de mesures légales ; introduire l'obligation d'indiquer la teneur en acides gras trans (AGT) des aliments sur leur étiquetage de manière claire et compréhensible ; améliorer les connaissances en matière de nutrition et la sensibilisation de la population aux effets des AGT sur la santé ; rendre les alternatives saines plus accessibles et abordables ; améliorer la qualité des produits alimentaires dans l'UE en créant des mesures incitatives qui permettraient aux opérateurs du secteur alimentaire de s'engager dans une reformulation et dans la recherche d'alternatives saines et écologiques aux matières grasses partiellement hydrogénées. L'AIM indique également qu'elle approuverait une initiative introduisant des taux de taxation supérieurs sur les produits présentant des niveaux plus élevés d'AGT.

En mai 2019, la réglementation limitant les AGT à 2 grammes par tranche de 100 grammes de matières grasses dans les aliments a été adoptée.

Dans le cadre du Pacte vert européen, la Commission européenne a lancé une stratégie « de la ferme à la table », qui a pour objectif de rendre les systèmes alimentaires plus justes, plus sains et plus respectueux de l'environnement. En mars 2020, l'AIM a réagi à la feuille de route de la CE. En mai 2020, un communiqué de presse a été publié suite à la publication de la stratégie, saluant ses ambitions, essentielles pour atteindre les objectifs de développement durable et la mise en place réussie du Pacte vert.

Résultats:

- Relations publiques – Initiative de la Commission européenne pour limiter les AGT industriels, une occasion d'améliorer la santé des Européens
- Vidéo – Les AGT ? Recommandations de l'AIM
- Mars 2020 – Réaction de l'AIM à la feuille de route « de la ferme à la table »
- Mai 2020 – Communiqué de presse « L'AIM salue la proposition de stratégie 'de la ferme à la table', un pas de plus dans la bonne direction »





Le plan européen de lutte contre le cancer

La Commission européenne a officialisé son intention de publier son plan européen de lutte contre le cancer lors d'un événement de lancement en février 2020. La première étape de ce plan s'est traduite par une consultation à laquelle l'AIM a répondu.

Avant le lancement de la consultation, l'AIM s'est réunie avec un groupe d'organisations afin de réclamer la focalisation sur la prévention dans ce plan de lutte contre le cancer. Le groupe a rédigé une déclaration qui souligne le fait que « le plan européen de lutte contre le cancer constitue une opportunité majeure de placer la prévention à la place qu'elle mérite, c'est-à-dire au centre du programme de santé de l'Union européenne (UE) ».

L'AIM a également réagi à la publication de la feuille de route en mars 2020, appelant entre autres à une approche plaçant la santé dans toutes les politiques. Ces documents ont été partagés avec les institutions, et une réunion en ligne a été organisée avec l'eurodéputée Véronique Trillet-Lenoir.

Résultats:

- Février 2020 : communiqué de presse – Réaction au lancement de la consultation
- Février 2020 : déclaration commune – La prévention au centre du plan européen de lutte contre le cancer
- Mars 2020 : réaction à la publication de la feuille de route du plan européen de lutte contre le cancer
- Mai 2020 : visioconférence avec l'eurodéputée Trillet-Lenoir sur le plan européen de lutte contre le cancer





La santé mentale

L'AIM a fondé l'Alliance européenne de santé mentale (Alliance EUMH) avec d'autres ONG dédiées à la santé. En octobre 2017, elle a organisé une conférence sur « la santé mentale sur le lieu de travail » en coopération avec le réseau européen des autorités sanitaires régionales et locales (EUREGHA). L'événement, qui a réuni au moins cent participants, a encouragé un dialogue ouvert sur la manière de promouvoir des lieux de travail favorables à la santé mentale entre employés, employeurs, usagers des services de santé mentale et spécialistes des ressources humaines. À l'occasion de cet événement, un communiqué de presse a été publié. L'Alliance a également publié plusieurs communiqués de presse communs pour alimenter le processus du Semestre européen ou réagir aux conclusions du Conseil. En octobre 2019, elle a organisé un séminaire de renforcement des capacités sur « l'avenir du travail et de la santé mentale ». Un podcast sur « les effets du travail au sein de 'l'économie des petits boulots' sur la santé mentale des jeunes » a également été produit.

En novembre 2018, l'AIM a organisé une conférence intitulée « l'avenir de la santé mentale ».

Au début de l'année 2020, la pandémie de COVID-19 a eu un impact énorme sur la santé et le bien-être mentaux partout dans le monde. Durant cette pandémie, les gens se sont trouvés plus à même de ressentir directement ou indirectement de la confusion, de la frustration, de l'anxiété et de la peur, sentiments parfois mêlés à un manque d'accès ou de continuité des soins et de soutien adéquat pour des maladies physiques ou mentales préexistantes. C'est pourquoi l'AIM a pris la décision de publier une déclaration commune en collaboration avec 10 autres ONG actives dans la santé afin de publier une série de recommandations à l'attention des responsables politiques.

Résultats:

- L'AIM travaille avec l'Alliance en faveur de la santé mentale dans toutes les politiques
 - Octobre 2017 – Conférence : « la santé mentale sur le lieu de travail »
 - Octobre 2019 – L'avenir du travail et de la santé mentale : séminaire de renforcement des capacités
 - Avril 2017 – Relations publiques : journée mondiale de la santé « la dépression : le plus gros obstacle au bien-être au travail »
 - Juillet 2018 – La santé mentale et les enjeux liés à l'emploi à inclure dans le processus du Semestre européen – recommandations de réflexion
 - Podcast : les effets du travail au sein de « l'économie des petits boulots » sur la santé mentale des jeunes
 - Mai 2019 : pas d'avenir professionnel sans santé mentale – Réponse de l'Alliance EUMH à l'adoption des conclusions du Conseil sur les jeunes et l'avenir du travail
- 6 novembre 2018 – Conférence de l'AIM sur « l'avenir de la santé mentale »
- 8 mai 2020 – Déclaration commune « la santé mentale dans l'œil du cyclone COVID-19 »



Les jeux de hasard

L'AIM a publié son mémorandum sur les jeux de hasard en mars 2020. L'enjeu de la pratique problématique des jeux de hasard s'étend de manière croissante, et la sensibilisation des responsables politiques est faible à ce stade. L'intention consistait à partager ce mémorandum avec les institutions de l'UE et de chercher du soutien de la part d'autres organisations aux vues similaires.

L'AIM a discuté de ce sujet avec des représentants de la DG GROW et du cabinet du commissaire à la Justice Reynders. La question n'est pas actuellement une priorité au sein de la Commission. La DG Grow serait chargée de ce sujet. L'AIM poursuivra sa coopération avec la Commission à cet égard et attirera l'attention sur cette question importante.

Compte tenu de la pandémie COVID-19 et des préoccupations croissantes dans toute l'Europe quant à son impact sur les jeux d'argent en ligne et la santé publique, l'AIM a mis à jour et re-communiqué son mémorandum.

Résultats:

- 9 mars 2020 : publication du mémorandum de l'AIM sur les jeux de hasard
- 20 avril 2020 : mise à jour du mémorandum à la lumière de la pandémie de COVID-19
- 26 juin 2020 : réunion avec le cabinet de Didier Reynders, commissaire européen en charge de la Justice, ainsi que avec DG JUST





La promotion de la santé numérique et la prévention des maladies

L'évaluation de la qualité des applications dédiées à la promotion de la santé et à la prévention des maladies constitue un sujet majeur pour les membres de l'AIM. Celle-ci a organisé un séminaire le 18 février 2018 sur le thème « des applis sur ordonnance ». L'événement a accueilli plus de 30 participants, dont la Commission européenne. Il a mis en lumière la pertinence des applications de santé pour toutes les mutuelles de santé et les caisses d'assurance maladie. Dans le sillage de cet événement, l'AIM a été contactée par un officiel de la Commission demandant des informations concernant le remboursement des outils numériques par les payeurs de soins de santé à travers l'Europe. Suite à cet échange, l'AIM a décidé de mener un sondage parmi ses membres pour mieux comprendre les outils qu'ils développent et ceux qu'ils remboursent. Le document a été partagé par la Commission et a servi de base aux premiers contacts avec le département C1 de la DG SANTE.

Résultats:

- Février 2018 – l'AIM organise un séminaire sur le sujet « des applis sur ordonnance »
- Sondage : les membres de l'AIM et les outils de TIC
- 27 novembre 2019 – participation de l'AIM à la table ronde scientifique de la Commission pour l'atelier sur la santé : « la santé et le bien-être – le rôle de la recherche en santé »

L'environnement et la santé

L'AIM a adopté une déclaration sur la pollution de l'air et la santé. Ce document réclame l'adoption de normes de qualité exhaustives et strictes, en accord avec les recommandations de l'OMS. Il appelle également les dirigeants à redoubler d'efforts pour faire baisser les émissions de polluants atmosphériques dans tous les secteurs ; il invite également les ministres de la Santé, les autorités et les représentants sanitaires à s'engager davantage dans les efforts en faveur d'un air propre en adoptant une approche plaçant la santé dans toutes les politiques.

En décembre 2019, la Commission européenne a présenté son ambitieux Pacte vert, qui ouvre la voie à des politiques environnementales pour les années à venir. L'AIM a publié un communiqué de presse saluant les intentions détaillées dans la proposition de la CE.

Résultats:

- 15 novembre 2018 – Déclaration de Bruxelles sur la pollution de l'air et la santé
- Décembre 2019 : « Le Pacte vert de l'UE, une opportunité pour la santé publique et planétaire »
- Juin 2020 – Réaction à la feuille de route de la stratégie pour les produits chimiques – « une stratégie sur les produits chimiques devrait avoir pour principaux objectifs des citoyens plus sains sur une planète plus saine »



Les fiches informatives

Le groupe de travail sur la prévention travaille actuellement sur une série de 12 fiches informatives dans les domaines d'action liés à la promotion de la santé et à la prévention des maladies afin de fournir d'une part des faits et des chiffres associés à cet enjeu, et d'autre part une série de recommandations à l'attention des responsables politiques. Ces documents consistent en une fiche info et un document plus détaillé s'y rattachant et décrivant des recommandations en profondeur. Ils comprennent également une catégorie englobant les meilleures pratiques des membres de l'AIM. Ces meilleures pratiques ont ensuite été utilisées pour créer des « cartes twitter » à publier sur les réseaux sociaux autour de la date de la publication. Les fiches informatives ayant déjà été publiées concernent les enjeux suivants : la santé mentale, l'activité physique, l'alcool, l'alimentation saine et l'usage des antibiotiques. D'autres suivront au cours du premier semestre 2021 sur la santé sexuelle, les bilans de santé, le sommeil, la vaccination, la sécurité routière et les produits chimiques/l'environnement. L'ordre des publications a été choisi en fonction de dates-clés au niveau européen ou international afin d'obtenir une meilleure visibilité.

Résultats:

- Début septembre 2020 : fiche info sur la santé mentale
- Fin septembre 2020 : fiche info sur l'activité physique
- Début octobre 2020 : fiche info sur l'alcool
- Mi-octobre 2020 : fiche info sur l'alimentation saine
- Novembre 2020 : fiche info sur l'usage des antibiotiques

FACTSHEET n°1: MENTAL HEALTH

OUR RECOMMENDATIONS

- Mental health should be embedded in all Policies.
- A greater and more efficient focus should be put on the prevention of mental health disorders such the promotion of...

FACTSHEET n°2: PHYSICAL ACTIVITY

RECOMMENDATIONS

- Improve health literacy as a booster of physical activity from an early age on.
- Strengthen primary health care and social services to promote physical activity at local level.

FACTSHEET n°5: ANTIBIOTIC USE

RECOMMENDATIONS

- Prevent the misuse of antibiotics through higher levels of health literacy.
- Strengthen the role of primary care in tackling AMR.
- Collect more and better data on AMR.
- Follow the One Health approach.
- Implement delinkage models to develop new antimicrobials.
- Think global.

Find more information on our recommendations, visit our website: www.aim-mutual.org

FACTSHEET n°3: ALCOHOL USE

RECOMMENDATIONS

- Reduce availability of alcohol at the point of sale.
- Increase the price of alcoholic beverages.
- Ensure proper screening, early detection and referral when necessary.
- Ensure proper labelling of alcoholic beverages.

Find more information on our recommendations, visit our website: www.aim-mutual.org

FACTSHEET n°4: HEALTHY DIET

RECOMMENDATIONS

- Incentivise the food and drinks industry to reformulate their unhealthy products so as to propose healthier alternatives.
- Strengthen the role of primary care in preventing eating disorders and promoting healthy diets.
- Encourage an increased consumption of fresh fruit and vegetables through a settings approach.
- Protect children and minors from exposure to the marketing of foods or drinks that are high in fat, sugar or salt.
- Provide clear and comprehensive information to consumer on labels.
- Encourage the production and consumption of sustainable foods.
- Make use of economic incentives or disincentives to promote healthy diets.

Find more information on our recommendations, visit our website: www.aim-mutual.org



2.5 Soins de longue durée

La cartographie des systèmes de soins de longue durée (SLD)

Octobre 2017 – Réunion du groupe de travail sur le système de SLD suédois à Bruxelles

Après s'être familiarisé avec le système de SLD suédois, le groupe de travail a visité un établissement au cœur de Bruxelles considéré comme pionnier dans son approche de la démence et des maladies associées : la Maison Vésale, qui fournit un logement et des soins à près de 120 personnes. Cet établissement utilise un concept relativement unique dans le pays, tout d'abord car la maison est configurée spécifiquement pour les personnes atteintes de démence. Ensuite, l'établissement a été construit dans l'idée de créer un environnement « comme à la maison » et non comme un hôpital (par son architecture et son approche professionnelle). L'équipe n'est pas vêtue d'uniformes blancs traditionnels et tous les professionnels, notamment ceux des secteurs de gestion et des bureaux, sont en contact avec les patients en prenant par exemple les repas ensemble, et ne travaillent pas seulement de 9h à 17h du lundi au vendredi. D'autres concepts innovants sont appliqués dans la Maison Vésale, comme l'usage d'odeurs et de musiques pour identifier les différents couloirs.

Février 2018 – Visite d'étude à Paris (France)

Le groupe de travail de l'AIM sur les soins de longue durée (SLD) s'est réuni en France, où il a découvert l'organisation et le financement des SLD dans le pays. La session de l'après-midi a permis aux participants de visiter l'Hôpital Sainte-Marie (USSIF), un site de soutien pour les personnes souffrant d'Alzheimer ainsi que leurs proches et leurs soignants. L'USSIF propose une approche multidisciplinaire basée sur la prévention et la gestion de crise à domicile. Ses objectifs principaux visent à se débarrasser des médicaments psychotropes, de promouvoir la réadaptation, de prévenir les crises, d'améliorer l'estime de soi, d'atteindre une qualité de soins de haut niveau, d'améliorer l'accès à des soins de qualité et de retarder le placement en centre de soins. Les aspects les plus innovants de son programme consistent en des thérapies non-pharmacologiques telles que les thérapies artistiques ou musicales. Mises en œuvre par des thérapeutes, elles sont intégrées au programme de soins des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles avoisinants.

Septembre 2018 – Visite d'étude à Stuttgart (Allemagne)

Les membres de l'AIM se sont rendus à l'hôpital Robert Bosch à Stuttgart afin de découvrir le système de soins de longue durée allemand et de partager les meilleures pratiques en termes de soutien des soignants, de prévention des chutes et de solutions numériques en matière de SLD. L'événement a débuté avec la présentation du système de soins allemand et les récentes réformes en Allemagne, qui ont permis de mieux prendre compte les troubles mentaux.





Le Pr Pfeiffer, chercheur à l'hôpital de Stuttgart, a également présenté une série de conseils de soutien aux soignants informels. Des solutions de santé numériques pour gérer les patients atteints de maladies chroniques ainsi qu'une méthode scientifique de prévention des chutes ont également été présentées. Les participants ont eu l'occasion de visiter certaines ailes de l'hôpital Robert Bosch, où sont testées des techniques innovantes pour prévenir les chutes ou pour amoindrir leurs conséquences. Parmi les résultats les plus impressionnants, des chercheurs ont découvert qu'en s'entraînant 45 minutes par an sur un tapis de course spécial, les personnes âgées ne tombent plus.

Février 2019 – Réunion du groupe de travail sur le système de SLD lituanien à Bruxelles

Cette réunion a permis aux participants de découvrir le système lituanien et les enjeux auxquels il devra faire face au cours des prochaines années. Les participants ont également abordé les dernières avancées de la directive 883/2004 sur la coordination des systèmes de sécurité sociale. Le groupe a décidé de travailler à une prise de position sur les SLD (voir ci-dessous).



Mai 2019 – Visite d'étude à Leiden (Pays-Bas)

Le groupe de travail a eu l'occasion de découvrir le système de soins de longue durée néerlandais lors d'une visite d'étude à Leiden. Le programme du matin a permis aux participants d'apprendre comment les SLD sont organisés et financés aux Pays-Bas. Dans l'après-midi, les participants ont visité le centre de soins Topaz, qui propose des soins personnalisés, adaptés en fonction de la région où se situe l'établissement. Une infirmière a présenté le projet de « tableaux à griffonnage », un cadre contenant des images et des textes concernant chaque patient individuel. Affichés dans la chambre du patient, ils permettent à l'équipe d'entretenir des échanges plus significatifs avec leurs patients, améliorant ainsi leur qualité de vie mais aussi les conditions de travail de l'équipe.



Plaidoyer pour une action européenne renforcée dans le domaine des SLD

L'AIM a publié une prise de position sur les SLD. Ce document réclame une définition claire et objective de critères d'éligibilité aux SLD et des conseils basés sur cette définition pour lutter contre les inégalités. L'AIM appelle également à la mise en place de systèmes de financement et d'organisation afin de s'assurer que chaque citoyen de l'UE dispose d'un accès durable à des SLD de qualité. Les solutions numériques, les soignants informels, le vieillissement en bonne santé et les indicateurs de résultats font également l'objet d'une attention particulière. L'équipe de l'AIM a rencontré la DG EMPL sur le sujet en juillet 2019. Cette réunion a permis à la Commission de se familiariser avec le travail de l'AIM dans le domaine des SLD et d'aborder les enjeux cités précédemment. Suite à cette réunion, l'AIM a gardé contact avec la DG EMPL concernant le travail mené par la Commission européenne sur les indicateurs des SLD. La DG EMPL a demandé à l'AIM de lui envoyer ses réflexions concernant la mesure des résultats et la garantie de qualité. Ce recueil de réflexions a été partagé à la Commission européenne.

Résultats:

- Juillet 2019 – Rencontre avec la DG EMPL, Commission européenne
- Décembre 2019 – Prise de position de l'AIM sur les SLD
- Mars 2020 – Recueil de réflexions : « mesurer les résultats et comparer la qualité des services de soins de longue durée »
- Mai 2020 : groupe de travail sur les SLD et la COVID-19 en présence de l'OCDE

Le vieillissement en bonne santé

La Commission européenne prévoit de publier son livre vert sur le vieillissement en bonne santé d'ici la fin de l'année 2020. L'AIM a rencontré le cabinet de la vice-présidente de la Commission européenne chargée de la démocratie et de la démographie, Dubravka Šuica, en février 2020, afin d'en savoir plus sur les intentions de la Commission vis-à-vis de ce document. Sur les conseils du cabinet, l'AIM a publié des recommandations concernant le livre vert au début du mois de juillet 2020. Ce document se base sur le modèle de la santé positive, qui incarne véritablement l'approche de la santé dans toutes les politiques, permettant une compréhension plus vaste et plus profonde des notions de santé et de bien-être. Selon l'AIM, ce livre vert peut apporter une contribution considérable à l'aboutissement des objectifs de développement durable. Le vieillissement en bonne santé devrait être un objectif général dans toutes les initiatives de l'UE et se trouver au centre d'un plan de relance durable. Il devrait également faire partie intégrante de la stratégie de croissance européenne. Suite à la publication de ce document, l'AIM a rencontré le cabinet de la commissaire chargée de la Santé, Stella Kyriakides, ainsi que d'autres officiels européens, notamment la DG EMPL.

Résultats:

- Février 2020 : rencontre avec le cabinet du vice-président chargé de la démocratie et de la démographie, Dubravka Šuica
- Juillet 2020 : Recommandations de l'AIM concernant le livre vert sur le vieillissement en bonne santé
- Juillet 2020 : rencontre avec le cabinet de la commissaire chargée de la Santé, Stella Kyriakides
- Septembre 2020 : rencontre avec la DG EMPL

2.6 Lutte contre la fraude

Le groupe de travail sur la lutte contre la fraude s'est réuni à deux reprises. La première fois, en avril 2018, il a abordé le sujet de la conformité des entreprises. Dans la mesure où les membres de l'AIM exercent dans un environnement de plus en plus complexe, les règles et les règlements auxquels les membres de l'AIM doivent se conformer deviennent eux aussi de plus en plus complexes ; les réglementations financières par exemple, et les réglementations se rapportant à la gestion des données, la sécurité et la vie privée. Les membres de l'AIM souhaitent se conformer à ces codes de conduite, ces règles et ces règlements nationaux, européens et internationaux, mais en raison de leur complexité et de l'approche fragmentée de ces règles au sein des organisations (par exemple, deux départements différents traitant en silo une problématique horizontale), il y a un risque de non-conformité, qui peut avoir des conséquences financières et/ou en termes de réputation considérables pour l'organisation.

Le premier jour, la réunion a constitué l'occasion pour les membres de l'AIM participants d'en savoir plus sur les risques qui pourraient leur incomber en cas de non-conformité aux règles. L'AIM a invité plusieurs experts, des universitaires ainsi que des responsables d'organisations non-gouvernementales afin de renseigner les membres de l'AIM sur plusieurs sujets, notamment les conséquences du scandale des émissions de Volkswagen sur le secteur automobile, la directive concernant les lanceurs d'alertes ainsi que les dernières avancées en ce qui concerne la sécurité des réseaux d'information.

L'AIM et le réseau européen de lutte contre la fraude et la corruption dans le domaine des soins de santé (EHFCN) ont également organisé ensemble une réunion au Parlement européen, traitant des aspects transfrontaliers de la fraude. En effet, la réglementation de l'Union européenne concernant les soins de santé transfrontaliers, le marché unique et la coordination des systèmes de sécurité sociale a donné de nombreuses opportunités aux patients, aux professionnels des soins de santé, à l'industrie et aux autorités publiques d'échanger des services de soins de santé, des médicaments et des dispositifs médicaux de manière transfrontalière. Toutefois, cette intégration a également constitué l'occasion pour des individus ou des organisations de s'impliquer dans des activités de fraude transfrontalière, causant des dommages financiers, sociaux et physiques aux États membres. La réunion a rassemblé près de 50 participants. L'eurodéputée intervenante était Anne Sander, du groupe centre-droit de l'EPP.

Les membres du groupe de travail ont confirmé l'importance de se concentrer sur l'échange d'expériences au sein





du groupe de travail. En conséquence, le secrétariat de l'AIM a mis au point un questionnaire sur la promotion de la culture anti-fraude au sein des organisations de l'AIM. L'enquête a été envoyée aux membres de l'AIM au cours de l'été 2018. L'enquête a révélé un paysage d'activités assez diversifié en faveur de la promotion de la lutte contre la fraude auprès des membres de l'AIM.

Les résultats de cette enquête ont été le sujet du débat de la réunion du groupe de travail suivante, qui a eu lieu en novembre 2019 et lors de laquelle les membres ont confirmé l'importance de l'échange d'informations. Les membres ont également assisté à une présentation sur Hermeneut, un projet européen traitant de la protection des biens incorporels tels que la réputation, ainsi que des cyberattaques. Ensuite, la NHIF (Lituanie), membre de l'AIM, a présenté les activités de la Lituanie en matière de lutte contre la corruption, notamment toute une série d'activités et d'initiatives, allant d'une stratégie globale face à cette problématique jusqu'à la formation des employés pour traiter cet enjeu. La réunion s'est terminée avec la présentation de l'utilisation de l'intelligence artificielle pour détecter les cas de fraude.

Résultats:

- Un événement commun au PE avec le Réseau européen de lutte contre la fraude et la corruption dans les soins de santé (EHFCN) sur la manière de traiter la fraude transfrontalière - 25 avril 2018
- Enquête de l'AIM sur la promotion d'une culture anti-fraude au sein des organisations membres de l'AIM - Été et automne 2018





3. Régions



3.1 Afrique et Moyen-Orient

La réunion du présidium à Marrakech

Le présidium de l'AIM s'est réuni en avril 2017 à Marrakech avec des membres marocains. Le présidium y a appris des informations concernant le système de soins de santé marocain et les récentes avancées en lien avec le mouvement mutualiste marocain. La réunion était chaleureusement organisée par le président de la Mutuelle des Douanes et entièrement facilitée par M. Abdelaziz Alaoui, vice-président de l'AIM pour la région Afrique & Moyen-Orient.

Le présidium a abordé avec les mutuelles marocaines le sujet du nouveau code des mutuelles qui menace d'interdire aux mutuelles de proposer des services de soins de santé à leurs membres. Ce code pourrait mettre fin à la gouvernance spécifique qui octroie aux mutuelles leur identité, et imposerait un contrôle disproportionné de la part des autorités publiques sur leur fonctionnement. Le président de l'AIM, Christian Zahn, a souligné le fait que l'AIM serait disposée à aider à plaider en faveur d'un code qui soutienne le développement du mutualisme dans le pays. Le présidium a également été informé de la mise sur pied imminente d'une fédération nationale des mutuelles de soins de santé dans le pays. Cette fédération contribuerait à unir davantage le mouvement mutualiste au Maroc et à parler d'une seule voix, notamment face au code, et à communiquer de manière commune au grand public sur la valeur ajoutée des mutuelles dans le système de soins de santé.

Lors des jours qui ont précédé la réunion, le secrétariat de l'AIM a rendu visite aux membres de Casablanca et de Rabat, avec le soutien d'Abdelaziz Alaoui. L'équipe de l'AIM a été incroyablement bien reçue par la Caisse Mutualiste Interprofessionnelle Marocaine (CMIM), la Mutuelle des Forces Auxiliaires (MFA), la Mutuelle d'Action Sociale (MAS), la Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale (MGEN), la Mutuelle de l'Office d'Exploitation des Ports (MODEP) et la Mutuelle de Prévoyance et d'Actions Sociales de Royal Air Maroc (MUPRAS). Elle a également rencontré la représentation de l'Organisation mondiale de la Santé au Maroc. Ces réunions ont constitué l'opportunité pour le secrétariat de rendre visite aux mutuelles et aux centres de soins de santé des membres afin de comprendre les aspects pratiques de leur travail, mais aussi d'entendre de vive voix les préoccupations des membres. Les discussions ont bien-sûr nourri le contenu de la discussion du jeudi entre le présidium de l'AIM et les membres de l'AIM.





Renforcer les mutuelles à travers le continent africain

Les membres du présidium de l'AIM ont participé au lancement de l'Union nationale des mutuelles marocaines

En mai 2019, l'Union nationale des mutuelles marocaines (UNMM) a été lancée à Rabat. Cette fédération englobe la plupart des mutuelles membres de l'AIM issues du secteur public ou semi-privé. La fédération est présidée par Miloud Maassid, président de la MGEN Maroc, tandis que son secrétaire général est Fouad Bajilali, président de la Mutuelle des Forces Auxiliaires (MFA). La réunion de lancement a été marquée par la participation de M. Mohamed Yatim, ministre marocain de l'Emploi et de l'Inclusion professionnelle, un indicateur important de l'implication du gouvernement marocain dans les mutuelles. Christian Zahn, président de l'AIM, était également présent à la réunion. Il a souligné l'importance de la création de cette union, un progrès bienvenu dans la longue histoire du mouvement mutualiste marocain. Cette union constitue un signal fort selon lequel les mutuelles marocaines coopèrent et contribueront à structurer les activités de plaidoyer des mutuelles face au projet de code de la mutualité.

Visite d'Abdelaziz Alaoui au Liban

En novembre 2017, le vice-président de l'AIM, M. Abdelaziz Alaoui, a participé à la Journée libanaise des Mutuelles. Nos membres libanais ont accueilli l'AIM et l'événement s'est très bien déroulé. Un élément qui a marqué cette réunion a été la bonne entente entre le ministre de la Santé, responsable des mutuelles, et les mutuelles elles-mêmes.





Les activités du secrétariat de l'AIM à Genève

Tout au long de l'année 2018, le secrétariat de l'AIM a réalisé plusieurs missions à Genève. En mars, le secrétariat a organisé des réunions avec le président du comité exécutif de l'Organisation Internationale du Travail (OIT). Selon l'OIT, les mutuelles constituent l'une des structures sociétales nécessaires pour plaider en faveur d'une action politique afin d'améliorer la protection sociale. Toutefois, l'OIT demeure sceptique vis-à-vis de la capacité des mutuelles à proposer des soins de santé universels étant donné que l'adhésion est volontaire – là où elle n'est pas bien menée, la dépendance envers les mutuelles engendre des résultats décevants. La réunion a également abouti à l'accord selon lequel l'OIT participerait à la conférence mutualiste africaine internationale.

En mai 2018, le secrétariat s'est à nouveau rendu à Genève à l'occasion de la Conférence Internationale du Travail. L'AIM en a profité pour rencontrer l'Association Internationale de la Sécurité Sociale (AISS). L'AISS a informé l'AIM du récent travail de la commission technique sur les mutuelles, qui traite des thèmes tels que l'amélioration de la gestion, la santé numérique, ou encore la gestion du système d'assurance maladie. Elle a exprimé le souhait d'entretenir une collaboration plus régulière avec l'AIM. L'AISS a proposé de déterminer un sujet autour duquel nous pourrions élaborer un projet « court » afin de voir comment la collaboration peut se poursuivre (proposition de l'AIM : la combinaison des systèmes d'assurance maladie obligatoire et complémentaire), et essayer ensuite d'inclure le point de vue de l'AIM à leurs communications sortantes, telles que les directives de l'AISS. L'AIM a également rencontré la direction de la gouvernance et du financement des systèmes de santé à l'Organisation mondiale de la Santé. Cette rencontre avait pour objectif de faire suite à une note de synthèse de l'OMS sur les mécanismes communautaires d'accès aux soins de santé, apparentées aux mutuelles, que l'AIM a interprétée comme concluant que les mutuelles ne constituent pas un moteur pertinent pour mener à bien la couverture sanitaire universelle. Au cours de la discussion, l'OMS a marqué qu'elle était plus nuancée que ce que la note laissait apparaître. Cependant, pour que les mutuelles se développent, deux éléments sont nécessaires selon l'OMS : être obligatoires, même au niveau communautaire, et être subventionnées, ce qui s'inscrit dans les recommandations de l'AIM pour les mutuelles en Afrique. Les mutuelles sont très importantes pour la couverture sanitaire universelle dans la mesure où elles peuvent contribuer à la gouvernance des systèmes de santé. Étant donné qu'elles sont proches de leurs adhérents et des besoins des personnes, elles peuvent être pertinentes dans le pilotage des décisions de santé publique. Le modèle mutualiste correspond aussi particulièrement au paradigme de l'OMS selon lequel les systèmes de santé doivent être basés sur la participation et inclure les citoyens.

Enfin, le secrétariat a rencontré la mission française des Nations Unies à Genève. Le représentant a informé le secrétariat de sa conviction, à savoir que les mutuelles ont un rôle évident à jouer dans la couverture sanitaire universelle. Le représentant était heureux de rencontrer l'AIM : il s'agissait de la première fois qu'il rencontrait un organe international représentant les mutuelles. Suite à ses activités de mars 2018, le secrétariat a participé en octobre de cette année à la troisième réunion tripartite dans le cadre de l'initiative pour un socle de protection sociale de l'OIT à Genève. L'AIM participait à cette réunion pour la première fois. Il est apparu clairement au cours de la réunion que les mutuelles partagent les inquiétudes des représentants des gouvernements





participants : les problèmes posés par la couverture des travailleurs informels, les enjeux relatifs au financement, etc. Toutefois, il a également été clair qu'il convient de communiquer davantage pour convaincre l'OIT de changer sa focalisation sur des schémas d'assurance maladie à financement public basé sur les impôts, pour considérer le fait que les mutuelles sont également capables, sous certaines conditions, de proposer un accès durable aux soins de santé à grande échelle.

Visite d'Abdelaziz Alaoui au Burkina Faso

Le vice-président en charge de l'Afrique et du Moyen-Orient, Abdelaziz Alaoui, est parti en mission au Burkina Faso en novembre 2018. La MAADO, membre burkinabé de l'AIM, y a organisé une série de réunions. Le vice-président Abdelaziz Alaoui a rencontré le secrétaire général du Premier ministre, le secrétaire général ainsi que le directeur général du Ministère des Agents de la Fonction publique. Cette visite a également constitué l'occasion de consolider les liens entre l'AIM et le gouvernement burkinabé et a montré que les mutuelles sont actives sur le terrain. L'AIM a également rendu visite à l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) afin de parler de la future conférence internationale du mutualisme à Lomé.

La conférence de Lomé

Fin janvier 2019, l'AIM a organisé la conférence internationale sur la mutualité intitulée « le pari de la mutualité pour le XXI^{ème} siècle » à Lomé, au Togo. L'organisation de cette conférence était l'un des objectifs du programme de travail de la région. Elle s'est tenue sous le haut patronat de la présidence de la République togolaise, en collaboration avec l'UEMOA. En deux jours, elle a rassemblé environ 224 participants uniques venus de 18 pays africains et européens. En termes de programme, la première journée a été consacrée à des déclarations de haut niveau et à des tables rondes. Elle a été lancée par le président de l'AIM, Christian Zahn, le vice-président pour la région Afrique & Moyen-Orient, Abdelaziz Aloui, le représentant permanent de l'Union économique et monétaire ouest-africaine à Lomé et Gilbert Bawara, actuel ministre du Service public, du Travail et de la Protection sociale du Togo.

L'ouverture a été suivie de trois tables rondes avec pour thèmes :

1. L'engagement mutualiste : une action politique porteuse de solidarité
2. Pour des mutuelles efficaces et solidaires : zoom sur l'adhésion obligatoire
3. Pour des mutuelles efficaces et solidaires : zoom sur la délégation de gestion

Ces tables rondes étaient organisées avec les représentants mutualistes du Sud ainsi que du Nord, mais aussi des organisations internationales.

La seconde journée avait pour thématique la plateforme de Lomé, un document unique pour le mouvement mutualiste.





Il s'agit du résultat d'un processus de réflexion collective et rédigé par divers acteurs impliqués dans la promotion des mutuelles, mis en œuvre à la fois en Afrique et en Europe. La plateforme est un document porté par le mouvement mutualiste africain et soutenu par le monde mutualiste international. Elle contient des propositions et des demandes adressées à des organisations supranationales et des responsables politiques de divers pays d'Afrique. La journée a atteint son apogée avec l'acclamation de la plateforme de Lomé par les organisations mutualistes présentes.

Deux conférences de presse ont eu lieu au cours de cet événement, toujours en présence des mutualistes togolais et de représentants du gouvernement et de la presse togolaise.

Les partenaires financiers de l'AIM dans le cadre de cette conférence étaient la FNMF (la mutualité française), Montepio (Portugal), les Mutualités Chrétiennes (Belgique), les Mutualités Libres (Belgique), le programme PASS, Solidaris (Belgique), et le programme MASMUT. Les ONG appuyées par les mutualités belges, la direction générale belge pour le développement, l'UAM-Afro, la plateforme mutualiste togolaise et l'institut togolais de l'assurance maladie y étaient également partenaires associés.

Résultats:

- Mission du secrétariat de l'AIM au Maroc – Avril 2017
- Réunion du présidium de l'AIM à Marrakech – 28 avril 2017
- Présence du vice-président de l'AIM, M. Abdelaziz Alaoui, à la Journée nationale libanaise des mutuelles – Novembre 2017
- Mission du secrétariat de l'AIM à Genève – Mars 2018
- Présence du président de l'AIM, Christian Zahn, et du vice-président de l'AIM, Abdelaziz Alaoui, au lancement de l'Union nationale des mutuelles marocaines – Mai 2018
- Mission du secrétariat de l'AIM à Genève à l'occasion de la Conférence Internationale du Travail – Mai 2018
- Visite du vice-président Abdelaziz Alaoui au Burkina Faso – Novembre 2018
- Conférence internationale sur la mutualité de l'AIM à Lomé : « le pari de la mutualité pour le XXI^{ème} siècle » - 22-23 janvier 2019
- Développement de matériel de communication autour de la plateforme de Lomé – Janvier 2020





Le partenariat UE-Afrique

En mars, la Commission européenne a publié une communication sur le futur partenariat UE-Afrique. Ce partenariat déterminera les axes de collaboration entre les deux continents. La Commission européenne a publié cette communication à un moment particulier : en effet, la Commission entreprend actuellement des négociations concernant la succession de l'Accord de Cotonou, le cadre englobant les relations de l'UE avec les États d'Afrique, Caraïbes et Pacifique (ACP). À l'automne 2020, les législateurs européens et la Commission européenne ont négocié le cadre financier pluriannuel (CFP), le budget de l'Union pour les sept prochaines années qui comprend le financement du plan-cadre de coopération pour le développement. Les efforts de l'AIM visent à s'assurer que le développement de systèmes de sécurité sociale solides en Afrique demeure un élément important de ce plan-cadre. En Afrique, l'Union africaine a mis en place une zone de libre-échange continentale africaine, la plus grande zone de libre-échange au monde en termes de pays participants. Parallèlement, en 2018, six des dix économies présentant la croissance la plus rapide du monde étaient des pays africains, et l'UE a l'intention de tirer parti du dynamisme économique de certains pays africains.

La relation entre l'UE et l'Afrique constitue une priorité essentielle pour la nouvelle Commission. La nouvelle réalité de la COVID-19 rend cette relation d'autant plus importante.

Résultats:

- Discussion avec le cabinet du commissaire européen chargé des Partenariats internationaux
- Publication de la réponse de l'AIM à la communication EU-Afrique

Journée internationale de la femme mutualiste à Abidjan

La directrice exécutive de l'AIM a participé à la Journée internationale des femmes travaillant dans la mutualité, qui a eu lieu à Abidjan, Côte d'Ivoire, du 4 au 5 mars. Cette journée a été organisée par le PASS, un programme de soutien aux stratégies sociales en Afrique. La conférence a été organisée avec des femmes dirigeantes de mutuelles africaines des pays de l'Union monétaire ouest-africaine (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo) et d'Europe. Les femmes jouent un rôle important dans les mutuelles en Afrique. Le PASS a organisé cette 2^{ème} rencontre des femmes leaders des mutuelles pour leur offrir une plateforme d'échange d'expériences et d'informations sur les actions de solidarité qu'elles mènent dans leurs pays.

La conférence a montré clairement que les femmes sont partout confrontées aux mêmes difficultés, comme la manière de parvenir à un bon équilibre entre vie professionnelle et vie privée, le rôle des femmes dans le secteur de la santé et la manière de renforcer le rôle des femmes dans les structures de gestion des mutuelles. Pour marquer l'occasion, le PASS a développé un site web pour le réseau international des femmes mutualistes, qui vise à mettre en relation les femmes du monde entier pour qu'elles puissent partager leurs expériences et leurs connaissances.



3.2 Amérique latine

L'échange d'expériences sur les TIC

Les membres d'Amérique latine se sont rencontrés régulièrement lors des réunions d'assemblée générale de l'AIM. Lors de ces réunions, les outils de technologies de l'information et de la communication (TIC) ont occupé une place de choix dans les débats. En 2018, les membres de la commission Amérique latine ont abordé le sujet des solutions de santé numériques pour la gestion des maladies chroniques, les dernières avancées en la matière en Belgique, et les participants ont brièvement parlé des avantages potentiels des solutions numériques dans leurs contextes respectifs tout en relevant les enjeux et les obstacles à venir.

En juin 2019, la commission Amérique latine a échangé des expériences sur la santé numérique avec des experts luxembourgeois. Cette réunion a permis de mettre en lumière les conditions minimales pour que la santé numérique et plus spécifiquement les dossiers médicaux électroniques progressent et atteignent leur plein potentiel.

En novembre 2019, l'AIM a organisé un voyage d'étude en collaboration avec le centre intermutualiste belge (CIN). Cette rencontre a permis aux participants de mieux comprendre l'échange de données électronique entre les mutuelles belges et les prestataires, ainsi que la coordination des centres de soins vis-à-vis des personnes âgées. Une réunion de la commission a également été organisée sur « les outils de TIC pour les mutuelles ». Les membres ont pu présenter leurs meilleures pratiques et parler des enjeux à venir.





Le présidium rend visite à des membres d'Amérique latine

En mars 2018, l'AIM a été accueillie à Buenos Aires par la CAM, membre argentin, et à Montevideo par l'UMU, membre uruguayen. Ils avaient organisé un programme intéressant permettant aux membres du présidium de mieux comprendre les réalités des mutuelles dans les deux pays. Le président Christian Zahn, les vice-présidents Matthias Savignac, Abdelaziz Alaoui et Elisa Torrenegra, le trésorier Alain Coheur, et Jessica Carreño Louro du secrétariat de l'AIM faisaient partie du voyage. Parmi les activités au programme, un séminaire international a réuni près de 200 personnes.

En Argentine, les représentants de l'AIM ont rencontré la commission permanente sur « les coopératives, les mutuelles et les organisations non-gouvernementales ». Ils ont également rencontré le président de l'Institut national de l'Économie sociale (INAES en espagnol avec qui ils ont abordé le sujet de l'importance du mouvement pour la construction et la cohésion sociales. La superintendance argentine des services de santé (ASSS) faisait également partie du programme. Il s'agit de l'organe gouvernemental responsable de la réglementation et du suivi des acteurs du secteur des soins. Il assure la conformité avec les politiques dans les domaines de la promotion, de la préservation et du recouvrement de la santé des populations et l'application effective du droit à bénéficier des

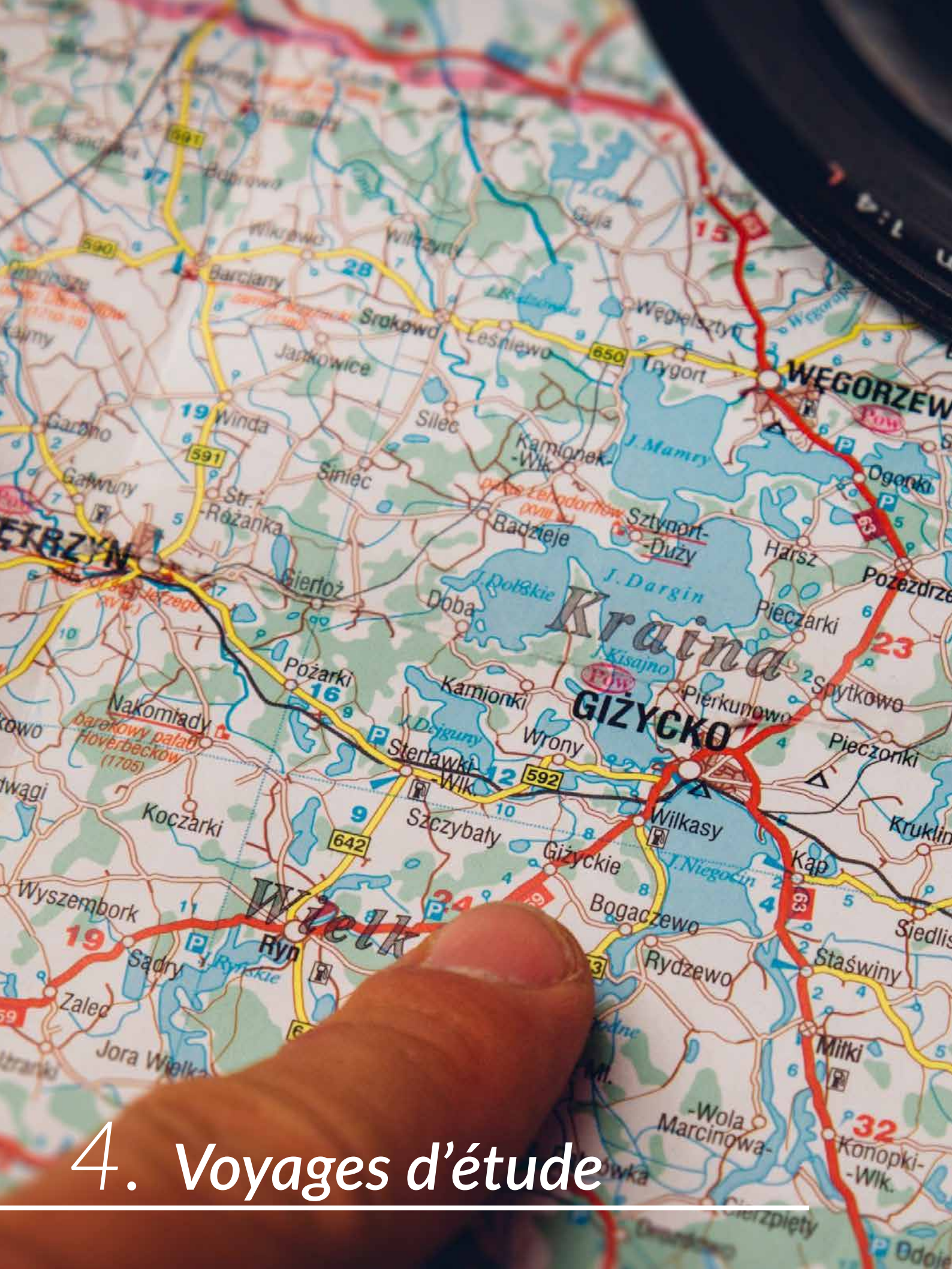
prestations de santé mises en place dans le cadre de la réglementation actuelle.

Le président de l'AIM et d'autres membres du présidium ont visité l'hôpital espagnol de La Plata. Il a été inauguré en 1977 et fut fondé par les immigrants espagnols afin de « cultiver le corps et l'esprit » de ses adhérents. La délégation de l'AIM s'est également rendue à Rosario, à 300 km au nord de Buenos Aires, qui est considérée comme la capitale argentine du mutualisme en raison du nombre de mutuelles qui y opèrent. La mutuelle des adhérents à l'association médicale de Rosario (AMR) et la fédération des organes mutualistes de la province de Santa Fe ont également fait l'objet de visites.

Le 22 mars 2018, un séminaire international organisé par la CAM a réuni près de 200 mutualistes du monde entier. À cette occasion, l'AIM a publié un communiqué de presse (en anglais) intitulé « le séminaire international réaffirme l'importance du mutualisme face aux enjeux du 21ème siècle ».

La délégation de l'AIM a également franchi la rivière de La Plata pour rendre visite à l'Union uruguayenne des mutuelles (UMU), membre uruguayen. Le présidium de l'AIM a pris part à un débat à l'institut national du coopérativisme (INACOOOP), ouvert par Ernesto Murro, ministre uruguayen du Travail et de la Sécurité sociale. Après le débat, la délégation de l'AIM a rendu visite aux membres de l'UMU : l'association espagnole, Cutcsa et la Casa de Galicia.





4. Voyages d'étude



4.1 Réforme des systèmes de santé

Promover el intercambio de información entre los miembros es una actividad importante de la AIM. Partager des informations est important pour les membres de l'AIM. C'est pourquoi, le groupe de travail a décidé d'orienter ses activités vers la mise en place d'une comparaison internationale du rôle des mutuelles/caisses d'assurance maladie dans les systèmes de santé de leurs pays respectifs en analysant les différents services et programmes qu'elles proposent.

L'objectif de ces réunions consistait à en savoir plus sur le fonctionnement et le rôle des mutuelles/caisses d'assurance maladie dans d'autres pays afin de pouvoir établir une comparaison de leurs activités partout dans le monde et comprendre comment elles fonctionnent, le rôle et le pouvoir des mutuelles/caisses d'assurances maladies de chacune d'entre elles et les personnes à la tête de ces organisations. Il est très difficile d'apprendre à connaître le système de santé d'un pays dans sa totalité. Au lieu de cela, il a été demandé aux membres de l'AIM de se concentrer sur l'échange de services et les programmes qu'ils proposent, tels que les programmes de prévention, le fonctionnement du remboursement des médicaments génériques, etc. La plupart de ces informations peut se trouver sur des sites web ; les membres de l'AIM doivent détailler leurs offres sur leur site web afin d'échanger des informations et d'en savoir plus sur les réussites, les points faibles et les enjeux de chaque mutualité.

Ces ateliers sont supposés contribuer au renforcement de la relation et parvenir à une meilleure collaboration entre membres en permettant une meilleure compréhension des différents organes de soins de santé, renforçant par ce biais le rôle de l'AIM en tant que plateforme internationale.

Des voyages d'étude ont été effectués dans les pays suivants :

Janvier 2017	Londres, UK	AIM : Benenden
Octobre 2017	Zurich, Suisse	AIM : santésuisse
Mai 2018	Budapest, Hongrie	AIM : caisse d'assurance maladie hongroise
Janvier 2019	Paris, France	AIM : Mutualité française
Octobre 2019	Vilnius, Lituanie	AIM : caisse d'assurance maladie lituanienne



4.2 La santé numérique

Février 2018 - Utrecht

Le 13 février 2018, l'AIM a rendu visite au Trimbos International, l'Institut néerlandais de la Santé mentale et de l'Addiction, un centre de recherche et de connaissances sans but lucratif situé à Utrecht. Ce voyage d'étude avait pour objet les activités de Trimbos en tant que centre d'innovation. Trimbos développe des applications de soins de santé numériques qui contribuent à la favorisation de meilleurs soins de santé mentale pour tous les groupes d'âge de la population néerlandaise.

Au cours de cette visite, les membres de l'AIM ont eu l'occasion d'en savoir plus sur Trimbos, institut indépendant fondé en 1996. Il compte plus de 200 employés dont un tiers sont des chercheurs travaillant sur des projets financés par le gouvernement néerlandais, la Commission européenne, des municipalités et d'autres donateurs privés. L'institut se concentre sur 5 thèmes principaux : l'addiction à l'alcool, la consommation de tabac, l'addiction aux drogues ainsi que les troubles mentaux communs ou plus sévères. Son travail principal se base sur le développement de solutions de santé numériques et électroniques, le développement de directives cliniques et de normes de soins en accord avec les professionnels de santé, ainsi que sur la gestion d'une analyse de l'économie de santé.

Les participants se sont vus présenter une série de projets de Trimbos ayant pour objectif la résolution de différents problèmes : le développement d'un jeu vidéo pour aider les

élèves d'école secondaire à faire face à la dépression et les maladies mentales parmi leurs pairs ; une autre intervention était spécifiquement consacrée à l'aide au retour au travail pour les employés après 4 à 26 semaines d'absence au travail. Trimbos a également proposé un aperçu général de ses solutions de santé numériques et électroniques.

Trimbos possède de nombreux portails web dédiés à des maladies et des troubles mentaux spécifiques. L'un de ces portails comprend par exemple un autotest pour détecter une dépression, complété plus de 80 000 fois entre septembre 2016 et décembre 2017. Un test concernant la consommation d'alcool est également disponible sur Trimbos, de même qu'une application de santé mobile dont l'objectif est d'aider à réduire sa consommation d'alcool. Les participants ont également pris connaissance du système de santé mentale néerlandais, qui se caractérise par un nombre élevé de professionnels de santé et de lits d'hôpitaux par rapport à la moyenne de l'OCDE, et qui présente des résultats satisfaisants pour les patients (c'est-à-dire un niveau faible de besoins médicaux non satisfaits). Le système a fait l'objet de nombreux changements de politique entre 2008 et 2015 afin de réaliser la transition entre soins en milieu hospitalier et soins ambulatoires, ce qui a engendré une baisse notable du nombre de patients en placés en soins de santé mentale spécialisés.

Le financement n'en demeure pas moins fragmenté et les objectifs ne sont pas en alignement avec ceux des municipalités, qui ont besoin d'organiser les services de santé mentale, et les assureurs, qui endossent également une responsabilité dans ce domaine. Le reste de la visite a été consacré à la présentation de la ligne d'assistance téléphonique de Trimbos pour l'addiction au jeu, à l'alcool, l'addiction au tabac et la consommation de drogues, des activités pour aider à faire face aux dégâts liés à la consommation d'alcool et de tabac, ou encore des lunettes de réalité virtuelle développées pour encourager l'empathie au sein des professionnels de santé et des soignants traitant des patients atteints de la maladie d'Alzheimer.





5. Communication



Un nouveau logo

L'ancien logo de l'AIM datait de 2014. Il a ensuite été redessiné. Mi-2017, la décision a été prise de le rafraîchir. La modernisation du site web de l'AIM représentait l'occasion de le rafraîchir afin de le rendre plus attractif et intuitif.



AIM Healthcare and social benefits for all



Twitter

La dernière période triennale nous avait apporté 900 followers. L'AIM en compte aujourd'hui plus de 1600. Elle a généré en moyenne 2 retweets et 3 likes par jour. L'AIM a considérablement amélioré sa visibilité sur Twitter, qui est devenu un outil non négligeable pour appuyer les activités de plaidoyer de l'organisation.

Vidéos

L'AIM a pris la décision d'utiliser un nouvel outil de communication: la vidéo. Les deux objectifs principaux visent tout d'abord à mettre en lumière l'organisation, le modèle mutualiste et l'économie sociale, et de s'en servir pour soutenir les activités de plaidoyer. Jusqu'à présent, une série de 8 vidéos a été publiée.

Résultats:

- [AIM bande-annonce d'extraits d'assemblée générale 2017 - Juillet 2017](#)
- [AIM - à propos - Juillet 2017](#)
- [AGT ? Recommandations de l'AIM \[série PR #1\] & version courte - Janvier 2018](#)
- [Qu'est-ce qu'une mutuelle ? \[série What is? #1\] - Janvier 2018](#)
- [Qu'est-ce que l'économie sociale ? \[série What is? #2\] - Juin 2018](#)
- [AIM Memorandum \(version longue\) & version courte - Juin 2019](#)



L'AIM dans la presse

L'AIM a également amélioré sa visibilité dans la presse européenne. Elle a été interviewée par Politico à plusieurs occasions et ses événements et publications ont été suivis par plusieurs médias. Les contacts avec les journalistes se font maintenant régulièrement et une relation de confiance s'est établie

Le programme de travail

En novembre 2017, l'AIM a publié son programme de travail pour la période 2017-2020. Il renfermait les principales priorités pour chaque groupe de travail et chaque région ainsi qu'une description des tendances générales et la direction dans laquelle l'organisation travaillerait.

Résultats:

- Publication de l'article « AIM calls for European Action with regard to Vaccination Hesitancy » dans The European Files – Publication : novembre 2019 – n° 60
- « Europa nach der Wahl – Das Spiel beginnt aufs Neue » – Ersatzkasse Magazin – 4ème numéro 2020
- «Schrittweise zu fairen Arzneimittelpreisen » - Ersatzkasse Magazin – 1er numéro 2020
- «Was erwarten Sie von der deutschen EU-Ratspräsidentschaft mit Blick auf Gesundheitspolitik? » – Ersatzkasse Magazin – 4ème numéro 2020

Mémorandum & monopage

À l'occasion des élections européennes de 2019, l'AIM a publié un mémorandum listant ses priorités pour les institutions européennes. Le contenu et la mise en page du document ont été produits par l'équipe de l'AIM. Le mémorandum était disponible en anglais, français, allemand et espagnol.

Une monopage résumant le document a également été créée afin de soutenir l'AIM et ses activités de lobbying auprès des officiels européens.

AIM Healthcare and social benefits for all

RECOMMENDATIONS

Ahead of the upcoming 2019 European elections, AIM offers the following recommendations to EU decision makers that it believes can deliver equitable access to healthcare for all European citizens.

- 1 Play a key role in prevention**
Champion health promotion and disease prevention as part of a 'Health in All Policies' approach. This will improve overall population health in all Member States, reducing the burden on healthcare systems.
- 2 Contribute to sustainable access to pharmaceuticals**
The increasing cost of pharmaceuticals is pressuring national healthcare systems. The institutions should prioritise measures for innovative pharmaceuticals, seeking a balance allowing all citizens sustainable access to modern therapies without undermining innovation.
- 3 Encourage healthcare innovation at EU level**
Health innovation means more than new medicines or medical technologies. European research programmes should be used to accelerate the reform of healthcare systems, improving their effectiveness and efficiency.
- 4 Promote a more inclusive perspective**
Parliamentary committees the EU should encourage to include and establish healthcare mutuals, leveraging members in Latin America and Western Africa.
- 5 Make us a social economy actor**
Healthcare delivery, one that needs to be able to recognise the specificities of social members who participate in the Single Market is not for profit approach - an ideal model for how they are managed and used.

Health at the Heart of a Social Europe

As Europe's health mutuals and health insurance bodies, AIM's members play a vital role in delivering the future of healthcare. Our members already use their expertise to bring affordable, accessible health coverage to almost 200 million people in Europe. Given fair access to the Single Market, they will also help eliminate existing health inequalities and raise overall healthcare standards. In addition, our member-owned, member-governed, not-for-profit approach is a model for the social solidarity that Europe's citizens value.

AIM updates recommendations designed to help Europe's institutions bring equitable access to healthcare to all Europe's citizens.

Access to healthcare should be equitable for all

To restore citizens' faith in the European project, the EU needs to return to prioritising social policies. Health and access to healthcare must be at the heart of EU social policy. In our advanced social democracy, access to healthcare should be equitable, irrespective of status or income; the existing inequality between EU Member States should be eliminated.

A better, stronger, more cohesive Europe

Europe's institutions can play a leading role lacking these health issues that cross national borders, such as vaccination coverage and solidarity over medical structures. They can help make Europe's healthcare systems more efficient by promoting increased collaboration and data sharing. This can deliver a stronger, more cohesive Europe without infringing on Member State competences.

What is AIM?

The International Association of Mutual Benefit Societies is an international, umbrella organisation of federations of health mutuals and other not-for-profit healthcare providers. It has 37 members from 16 countries in Europe, Latin America and Africa and the Middle East. 53 of its members, from 20 countries, are based in the European Union. AIM members provide compulsory and/or supplementary health coverage to around 200 million people around the world, including close to 200 million people in Europe, on a not-for-profit basis. Some AIM members also manage health and social services. Collectively, they have a turnover of about €300 billion.

AIM members are either mutual or health insurance funds. They are:

- Private or public legal entities
- Solvency funded
- Not-for-profit oriented organisations, surpluses are used to benefit the members
- Democratically elected members play a role in the governance of the organisation

AIM Healthcare and social benefits for all

Health at the Heart of a Social Europe

AIM memorandum for the European Parliament Elections 2019

AIM WORK PROGRAMME 2017 2020



6. Les organes de l'AIM



Poste honoraire

Geert Messiaen, ancien secrétaire général de l'union nationale belge des Mutualités Libérales a été nommé membre honoraire lors de l'assemblée générale de l'AIM à Luxembourg, en juin 2019. M. Messiaen a été président du groupe de travail de l'AIM sur la santé et l'environnement, et un fervent défenseur de cette cause. Il est le moteur derrière les déclarations de l'AIM sur la pollution de l'air et de l'eau et a joué un rôle essentiel dans la poursuite de la lutte de l'AIM en faveur d'un meilleur environnement et d'une meilleure santé.



Hommages



Le président du CIRIEC international et vice-président de l'APM-Redemut, Jorge de Sá, était un grand militant en faveur des mutuelles et de l'économie sociale ; il a consacré une partie de sa carrière à l'étude et à la défense du rôle de l'économie sociale, ayant été directement impliqué dans la création d'un nouveau cadre juridique et institutionnel pour l'économie sociale dans son pays, et particulièrement dans le processus de la confédération portugaise de l'économie sociale nouvellement créée.

Malte Enderlein était responsable du département Politique/Législation et responsable adjoint du département Politique et Gestion autonome auprès de vdek. Il soutenait notre président Christian Zahn dans toutes ses activités pour l'AIM. Malte était un membre actif du groupe de travail sur les affaires européennes et le groupe de travail sur les mutuelles. Il était un promoteur très intègre, honnête et inlassable de l'AIM.



Ron Hendriks était président de l'AIM de 2002 à 2005 et a été nommé membre honoraire. Il était un président très apprécié dans notre association. Il y représentait notre membre hollandais ZN. Nous nous souvenons de lui pour son état d'esprit très positif et pour avoir promu l'AIM de tout son cœur.

Hans Bender fut un membre très respecté de l'assemblée générale et du conseil d'administration de l'AIM de janvier 2006 à décembre 2013, en tant que représentant du membre allemand de l'AIM, vdek.



Wolfgang Schrörs a été membre adjoint de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration de l'AIM entre février 2018 et novembre 2019 en tant que représentant du membre allemand de l'AIM, le vdek.



Le présidium



“ Je ressens de la fierté et de l'espoir après ces 9 années de travail pour l'AIM. Je suis fier de nos réalisations dans la lutte pour une meilleure santé et la réduction des inégalités. Je suis fier de la façon dont la solidarité continue d'être notre fil rouge dans toutes nos activités mais aussi dans les relations entre nos membres. Je suis fier de mes chers collègues du Présidium et de notre personnel à Bruxelles pour leur engagement dans leur travail et au service de notre organisation. J'ai de l'espoir car je sais que l'AIM est capable de transformer les nombreux défis qui se présentent à nous en opportunités, participant ainsi à faire de l'accès universel aux soins de santé pour tous une réalité dans le monde entier. J'ai aussi de l'espoir, parce que je crois sincèrement aux avantages et au développement de notre modèle mutualiste dans les années à venir. ”

Christian Zahn, Président

“ Le démarrage de la Commission von der Leyen en décembre 2019 peut constituer un virage important pour l'avenir des politiques de santé en Europe. Je suis heureux que son mandat reflète bon nombre des priorités que nous nous sommes fixées pour les années à venir. En collaboration avec la Commission, nos membres et notre équipe de l'AIM, nous poursuivrons nos efforts en faveur d'un bon accès aux soins de santé pour tous les Européens. ”

Loek Caubo, Vice-président en charge de la région européenne



“ La dernière année de ce triennum a montré des changements incroyables dans la place des soins de santé dans nos sociétés, dans toutes les sociétés. La pandémie de Covid19 a touché tous les pays du monde. Elle a souligné de façon spectaculaire la nécessité d'une protection sociale forte. Notre combat pour la justice sociale, notre combat pour promouvoir de meilleures politiques de santé, notre combat pour réguler les prix des médicaments, notre combat pour promouvoir les entreprises et les mutuelles de l'économie sociale : tout cela est encore plus important pour la période à venir. Nous devons être forts et travailler pour le monde dans lequel nous voulons vivre. Aim et ses membres doivent s'engager dans ces défis collectifs. Les grands travaux que nous avons déjà réalisés doivent être amplifiés. C'est tous ensemble que nous réussissons dans cette tâche importante. ”

Matthias Savignac, Vice-président en charge de la collaboration internationale



“ Je suis engagé dans le travail et l'existence de l'AIM depuis plus de vingt ans ! Je ne me rappelle d'aucune période qui soit passée aussi vite que ces trois dernières années. Nous avons tous énormément travaillé... L'AIM et les mutuelles sont à présent mieux connues et respectées dans tous leurs domaines d'activités. Nous ne sommes pas au bout de nos efforts, mais nous nous en rapprochons. Grâce à notre grand président, Christian Zahn, et à une formidable équipe, celle de l'AIM. Merci beaucoup. Cela a été un honneur. ”

Pedro Bleck da Silva, Vice-président en charge de l'économie sociale et des mutuelles

“ La présence de l'Amérique latine dans l'AIM nous aide à grandir et à nous renforcer dans ce mode de vie que nous choisissons, en travaillant pour le bien commun. Ces dernières années, le fait d'appartenir à l'AIM nous a permis de rendre ses développements visibles et de tirer des enseignements des évolutions européennes sur des sujets de grande importance pour les mutuelles de la région, tels que l'histoire clinique ou la prise en charge des maladies chroniques. La visite du Présidium dans la région a permis aux membres européens de participer à la vie quotidienne des mutuelles de la région et de voir leur grand potentiel de services dans leurs communautés dans leur contexte social réel. ”

Elisa Torrenegra, Vice-présidente pour la région Amérique Latine



“ Les trois dernières années ont vu une relance de l'activité de l'AIM dans la région Afrique et Moyen-Orient. Je me réjouis du succès des différentes missions organisées sur le terrain ainsi que de l'impact de la conférence de Lomé. La crise COVID-19 rappelle l'urgence des recommandations mutualistes formulées à l'issue de la conférence. Les mutuelles continueront à contribuer à la création et au renforcement des systèmes de protection sociale, qu'elles appellent de leurs vœux. ”

Abdelaziz Alaoui, Vice-président pour la région Afrique et Moyen-Orient

“ Au terme de cette période, notre association grâce à une gestion prudente a pu constituer des réserves suffisantes pour faire face aux nombreuses incertitudes qui pèsent sur notre avenir. Une solidité financière qui nous a permis de ne pas augmenter les cotisations tout en nous laissant des marges de manœuvre pour soutenir et développer nos activités. Un tout grand merci à nos membres qui nous font confiance au quotidien. ”

Alain Coheur, Trésorier

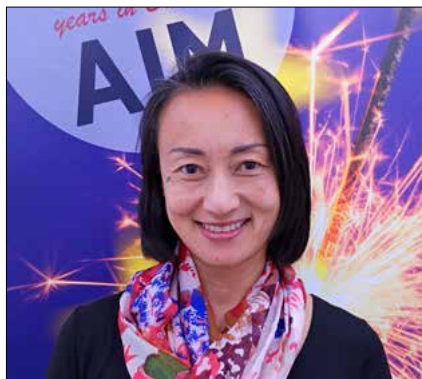




Secrétariat



Sibylle Reichert est devenue directrice exécutive de l'AIM en juin 2019 après le départ de l'ancien directeur, Menno Aarnout. Sibylle nous a rejoint depuis la fédération néerlandaise des caisses de retraite où elle a travaillé de 2009 à 2019. Après avoir étudié le français, l'espagnol, et la gestion des entreprises, elle a débuté sa carrière dans des entreprises internationales en tant que gestionnaire de marketing et de projets en Allemagne. Elle vit à Bruxelles depuis 2003 et était Directrice pour les relations avec les Institutions Européennes pour l'association européenne des institutions paritaires de protection sociale (AEIP) jusqu'en 2009. Au cours de ses années à l'AEIP, Sibylle a collaboré avec l'AIM sur les projets concernant les SLD. Ressortissante allemande, elle parle le français, l'anglais, l'espagnol et le néerlandais et possède des connaissances de base en italien et en portugais.



Patty (Phuong) Truong a rejoint l'équipe de l'AIM en septembre 2019. Elle a derrière elle un parcours dans la comptabilité d'entreprise, ayant précédemment travaillé dans des sociétés high-tech de la Silicon Valley. Elle est bénévole dans une association consacrée aux troubles de déficit de l'attention / hyperactivité à Bruxelles, travaillant avec des enfants et des adultes qui apprennent et travaillent de manière différente. Elle est par conséquent entraîneuse agréée en programmation neurolinguistique et en langage corporel, suscitant une sensibilisation à la neuro-diversité et à la connexion du corps et de l'esprit dans un objectif de bien-être. Patty a rejoint l'équipe de l'AIM pour reprendre les tâches administratives et la planification d'événements lors du congé maladie de Cristina. Elle poursuit son travail en temps partiel pour aider au processus de simplification afin que l'équipe de l'AIM puisse mieux servir ses membres.

Le comité d'audit interne

De 2017 à 2019, le comité d'audit interne de l'AIM a été dirigé par Jürgen Hohnl, directeur de l'IKK. Le comité était composé des personnes suivantes : Jürgen Hohnl, Alain Coheur, Christian Horemans, Arielle Garcia, Daisy Verschueren and Malte Enderlein, qui est décédé en juillet 2019.

Le comité d'audit interne se réunit deux fois par an. L'objectif de ses réunions consiste à établir un aperçu de la situation financière de l'AIM en prenant en compte les résultats précédents, et en travaillant sur les budgets respectifs à venir pour l'année suivante. Le comité d'audit interne a proposé d'augmenter les frais d'adhésion en raison d'une situation financière potentiellement non durable pour l'AIM à l'avenir. Pour ce faire, une projection a été effectuée jusqu'en 2022 en prenant en compte différents scénarios. Le CAI a proposé au présidium de regarder l'avenir de l'AIM d'un point de vue stratégique en prenant en compte la situation financière et les ambitions des membres de l'AIM.



7. *Finances*



Les finances de l'AIM de 2017 à 2019 ont montré un résultat positif stable. Si un résultat négatif avait été prévu pour chacune de ces années, l'AIM a terminé les exercices budgétaires 2017, 2018 et 2019 avec un résultat positif.

En 2017, l'AIM a présenté un résultat positif de 11 565 €. Ce résultat positif a été la conséquence d'un changement au sein du personnel. En outre, des économies ont été réalisées. Le budget des frais d'adhésion a chuté de 843 097 € à 829.903€.

En 2018, l'AIM a présenté un résultat positif de 17 565 €. Cela s'explique par des économies en janvier mais également dans les dépenses générales. Les frais d'adhésion prévus étaient de 806 576 € mais ils se sont finalement élevés à 802 457 €.

En 2019, l'AIM a à nouveau présenté un résultat positif de 71 109 € en raison du changement de directeur et de l'absence à long terme de deux membres du personnel. Les rentrées liées aux frais d'adhésion sont passées des 820 000 € prévus à 801 650 €.

Ces résultats positifs s'ajoutent aux réserves de l'AIM qui s'élevaient à 1 367 184 € fin 2019. Le dégagement d'un revenu moins élevé des frais d'adhésion va engendrer une situation qui n'est pas durable à long terme.

C'est pourquoi le CA a adopté la décision d'augmenter les frais d'adhésion de 1 % en 2021 et d'1 % en 2022.

Pour maintenir la stabilité des revenus de l'AIM, cette dernière doit élargir sa base d'adhérents et examiner la possibilité de participer à des projets européens.

Bilan comptable

Actifs	2017	2018	2019
Immobilisations			
Corporelles	8 919	5 228	1 538
Incorporelles	9 983	9 260	7 975
Financières	30 088	30 113	30 138
Actif circulant			
Créances à court terme	4 879	6 475	7 906
Disponibilités	1 247 696	1 231 949	1 294 793
Comptes de régularisation	30 869	67 853	24 834
Total	1 332 434	1 350 878	1 367 184

Passifs	2017	2018	2019
Capitaux propres			
Fonds associatifs	239 707	239 707	239 707
Fonds dédiés	46 941	46 941	46 941
Résultats reportés	891 884	909 448	980 557
Dettes			
Créditeurs	34 425	9 698	12 773
Dettes fiscales, salariales et envers la sécurité sociale	84 500	96 940	60 127
Comptes de régularisation	34 977	48 144	27 079
Total	1 332 434	1 350 878	1 367 184



Profits et pertes

CHARGES	2017	2018	2019
LOYERS, SERVICES, MISSIONS, PRODUITS, FRAIS DE RÉUNIONS, ETC.	326 185	275 015	300 119
SALAIRES ET SÉCURITÉ SOCIALE	473 329	494 011	416 236
DÉPENSE D'AMORTISSEMENT	5 528	6 839	7 225
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION & FINANCIÈRES	16 826	14 152	14 261
TOTAL CHARGES	821 868	790 017	737 841
PRODUITS	2017	2018	2019
COTISATIONS	829 903	802 457	801 650
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION & FINANCIÈRES	3 530	5 125	7 299
TOTAL PRODUITS	833 674	807 581	808 950
RÉSULTAT	11 565	17 565	71 109



8. Annexes



7.1 Photos de famille



Anvers- Juin 2017



Tallin - Juin 2018



Bruxelles - Novembre 2018



Luxembourg - Juin 2019



Bruxelles - Novembre 2019



7.2 Liste des publications

- 06.06.2017 Letter to President Juncker on the Future of European Health Cooperation
- 28.06.2017 AIM stresses the Importance of Mutuals in the Fight for Universal Healthcare Coverage.
- 29.06.2017 PR: Christian Zahn re-elected as AIM President
- 30.06.2017 PR: Big Data opens opportunities for improving healthcare when balanced with the right privacy of personal data
- 30.06.2017 PR: Care integration offers opportunities for AIM members to steer necessary change in health delivery
- 18.09.2017 PR: AIM public statement on the Juncker's Speech State of the Union 2017
- 27.09.2017 Joint PR: Exploring opportunities for collaboration between regulators and healthcare payers.
- 11.12.2017 PR: Vaccine Hesitancy, a public health threat to be tackled through multi-stakeholder collaboration

- 22.01.2018 Position Paper on TFAs
- 09.02.2018 PR: What payers think about the latest HTA proposal
- 02.03.2018 AIM Recommendations to tackle Vaccine Hesitancy in the EU
- 13.03.2018 Joint reaction to the Alcohol Industry self-regulatory proposal
- 22.03.2018 PR: International Seminar reaffirms the Importance of Mutualism in answering 21st Century Challenges
- 27.04.2018 PR: AIM welcomes the European Commission proposal for stronger cooperation against vaccine-preventable diseases
- 03.05.2018 AIM Position Paper on Digital Healthcare: The digital transformation must support solidarity-based healthcare systems
- 11.06.2018 PR: AIM agrees on position regarding the draft EC regulation on HTA and the Cabezón report
- 21.06.2018 AIM Declaration on Health in all Policies
- 01.10.2018 Mutuals governance challenged by European law
- 03.10.2018 HTA vote in the EP: much more meat on the bones, but it still needs a bit more cooking
- 15.11.2018 AIM memorandum for the European Elections
- 15.11.2018 AIM Declaration on Air Pollution and Health
- 26.11.2018 PR: EU Medical Devices Regulation: Patient safety must prevail

- 26.02.2019 PR: Medical Devices: Time to implement Regulations and increase Transparency
- 05.04.2019 PR: Mutuals and non-profit healthcare payers play a vital role in the achievement of Universal Healthcare Coverage



- 26.04.2019 PR: No Future of Work without Mental Health
- 23.05.2019 PR: We need more transparency on medicinal products markets!
- 05.06.2019 Joint PR: MoU between EC and the Spirits Industry fails to acknowledge consumers' right to information
- 29.11.2019 PR: State of Health in the EU hits the Bullseye!
- 04.12.2019 AIM Fair Pricing Paper
- 04.12.2019 PR: AIM calls for fair and transparent prices for pharmaceuticals
- 13.12.2019 PR: The EU Green Deal: an opportunity for public and planetary health

- 15.01.2020 PR: Health insurance funds and health mutuals welcome the Commission's reflections on a strong social Europe
- 14.02.2020 PR: AIM supports the need for a European approach to fight cancer
- 17.02.2020 Joint Statement – Prevention at the heart of Europe's Beating Cancer Plan
- 25.02.2020 PR: Artificial intelligence: great potential for not-for-profit healthcare insurance and for patients' needs
- 03.03.2020 AIM's reaction to the EU's Beating Cancer Plan Roadmap
- 04.03.2020 AIM Recommendations for the Future of long-term Care
- 09.03.2020 Memorandum on Gambling
- 13.03.2020 PR: AIM calls for a real social pillar to be included into the EU-Africa Strategy
- 16.03.2020 AIM publishes reaction to Farm to Fork Strategy Roadmap
- 18.03.2020 Joint letter to the European Commission on Covid19
- 23.03.2020 Position Paper: The impact of solvency II rules on mutual benefit societies in the sector of social protection
- 25.03.2020 PR: Time for pandemic solidarity!
- 20.04.2020 Gambling and Covid: AIM updates its memorandum
- 21.04.2020 Position Paper: Artificial intelligence in healthcare: a great potential in an ecosystem of trust!
- 22.04.2020 Position Paper: EU Collaboration on Vaccination
- 03.07.2020 AIM Recommendations on the Green Paper on Healthy Ageing
- 07.07.2020 Recommendations towards fair medicines prices in Europe
- 10.09.2020 AIM Mental Health Factsheet
- 23.09.2020 AIM Physical Activity Factsheet
- 02.10.2020 AIM Alcohol Factsheet
- 16.10.2020 AIM Healthy Diet Factsheet
- 18.11.2020 AIM Factsheet on Antibiotic Use



7.3 Crédits

Pp. 3, 5, 6, 48, 51, 59, 61

Pp. 3, 11, 14, 22, 37, 56, 57, 63 (up)

Pp. 9, 11, 14, 20, 21, 23, 25, 27-29,
37, 38, 40, 41, 46, 54, 62 (up)

Pp. 2, 15, 24, 63 (down)

Pp.17, 19, 62 (down)

@Visual Hunt

@AlexandreLouvet

@TheoScholten

@JillBettendorff

@AronUrb

Copyright @ 2020 • AIM • Association Internationale de la Mutualité

Également disponible en versions anglaise, allemande et espagnole.

L'utilisation du contenu de cette publication à des fins non commerciales est autorisée moyennant mention complète de la source et après autorisation écrite de ses rédacteurs.

Les auteurs sont responsables des opinions exprimées à travers ce document, elles ne sauraient en aucun cas être interprétées comme liant l'AIM ou ses organismes membres.



AIM

Healthcare and
social benefits
for all